

# LILLE

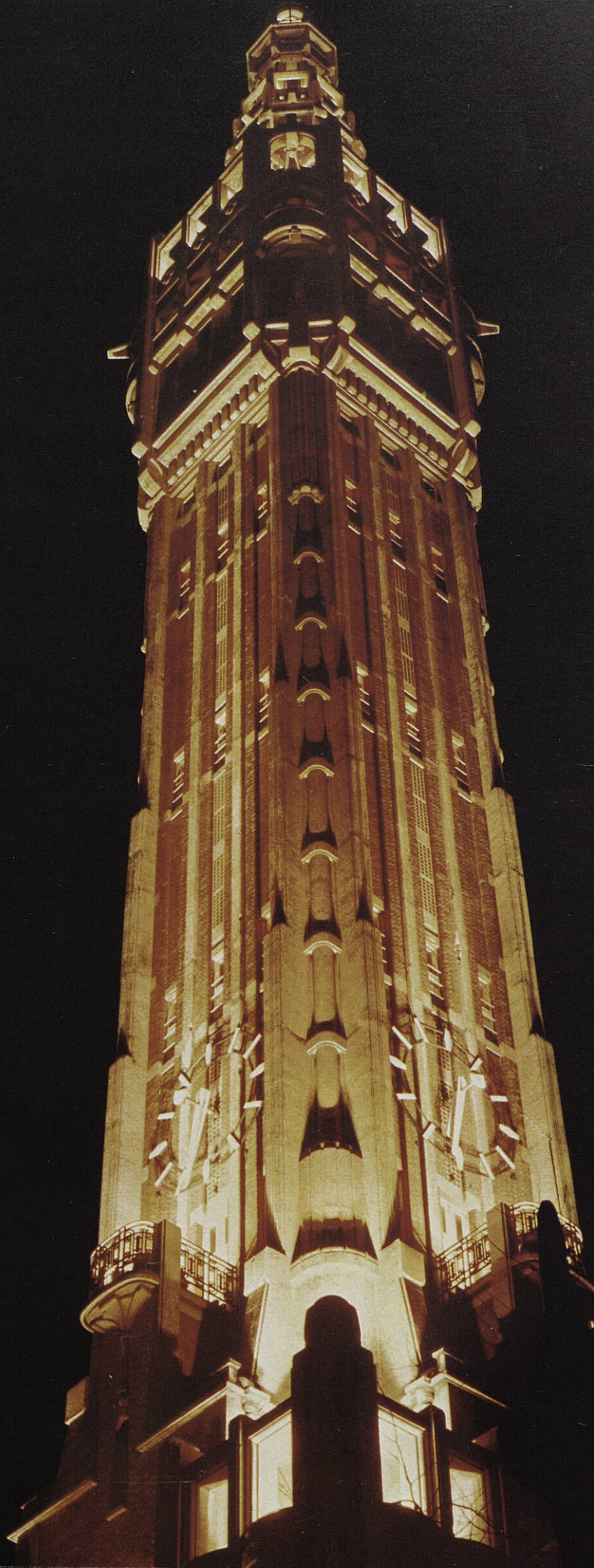
nouvelle revue  
d'information  
et de documentation n°17



LOSC	1
RFF	0

*Spécial éclairage*







10314

Ville de Lille



Le Député-Maire

République Française



LILLE, le 14 Janvier 1976

Lilloise, Lillois,

Les maires des grandes villes de France, tous ensemble, vous disent que les finances locales NE PEUVENT PLUS SUPPORTER LES CHARGES que l'Etat leur impose.

A LILLE, comme dans les autres villes, la taxe d'habitation remplace depuis 1974 la cote mobilière.

Cette "réforme" gouvernementale a modifié les éléments d'attribution de la vieille imposition, SANS QUE LES COLLECTIVITES LOCALES AIENT PU INTERVENIR... Sauf pour l'appliquer à leur corps défendant.

Le vrai problème reste donc posé pour les raisons suivantes :

- ce sont les collectivités locales qui subventionnent l'Etat POUR DES TRAVAUX QUI LUI INCOMBENT en versant au titre de la T.V.A. des sommes paradoxalement plus importantes que les subventions reçues !
- actuellement 20 % des ressources publiques vont aux collectivités locales (communes - départements - régions) mais 80 % DE CES RESSOURCES PUBLIQUES SONT RETENUES PAR L'ETAT ! Dans aucun pays comparable au nôtre, l'Etat n'organise ainsi la misère des finances locales et le nécessaire recours à des impôts locaux excessifs.

LES MAIRES DES GRANDES VILLES ONT DES SOLUTIONS. Vous les trouverez dans le "Livre Blanc" aux citoyens.

Nous voulons, AVEC VOTRE APPUI, les faire aboutir car, depuis toujours, en face de l'Etat qui opprime, LE POUVOIR COMMUNAL DEFEND LES CITOYENS.

Je vous prie de croire, Lilloise, Lillois, en l'assurance de mes sentiments dévoués et les meilleurs.

Pierre MAUROY



CONTRE  
LA HAUSSE  
DES  
IMPOTS  
LOCAUX

VOUS AVEZ REÇU CE LIVRE BLANC

→  
**POURQUOI ?**

- les villes doivent supporter des charges écrasantes
- les budgets communaux deviennent des budgets d'austérité
- pour les citoyens, la pression fiscale devient intolérable

## **LES MAIRES S'INTERROGENT... EN ONT ASSEZ...**



L'Augmentation  
des impôts locaux  
a été lourde  
cette année

Depuis longtemps les Maires se posent la question :  
où allons-nous ?

Ils ont maintenant des éléments de réponse  
Ils affirment que les villes françaises,  
les grandes, sont MALADES !

Le diagnostic ?

Pour commencer, du SURMENAGE

Ensuite, une grande FAIBLESSE

Et maintenant, une crainte terrible...

**METTRE LEURS VILLES  
EN ÉTAT DE CESSATION DE  
PAIEMENT !**



Voilà pourquoi  
ils ont décidé  
de publier ce  
livre blanc...



LIVRE BLANC AUX CITOYENS  
LES COMMUNES EN CRISE

OÙ VA  
VOTRE  
ARGENT ?



PUBLIE PAR L'ASSOCIATION DES MAIRES DE GRANDES VILLES DE FRANCE  
19, BOULEVARD D'ALGER, 53000 LORIENT  
SOUS LA DIRECTION DE MARCEL MARTIN, CONSEILLER D'ÉTAT, MAIRE DE NANCY

LES RESSOURCES

PUBLIQUES :

20 % AUX COLLECTIVITÉS  
LOCALES  
ET...

80 % A L'ÉTAT !

**ET PROPOSENT DES SOLUTIONS !**

■ Les Maires de Grandes Villes de France ne fuient pas les responsabilités nouvelles dont on les a chargés. Ils demandent seulement les moyens de mieux les assumer.

■ Pour que la « Commune » reste « l'école de la démocratie », il ne faut pas qu'elle soit désarmée.

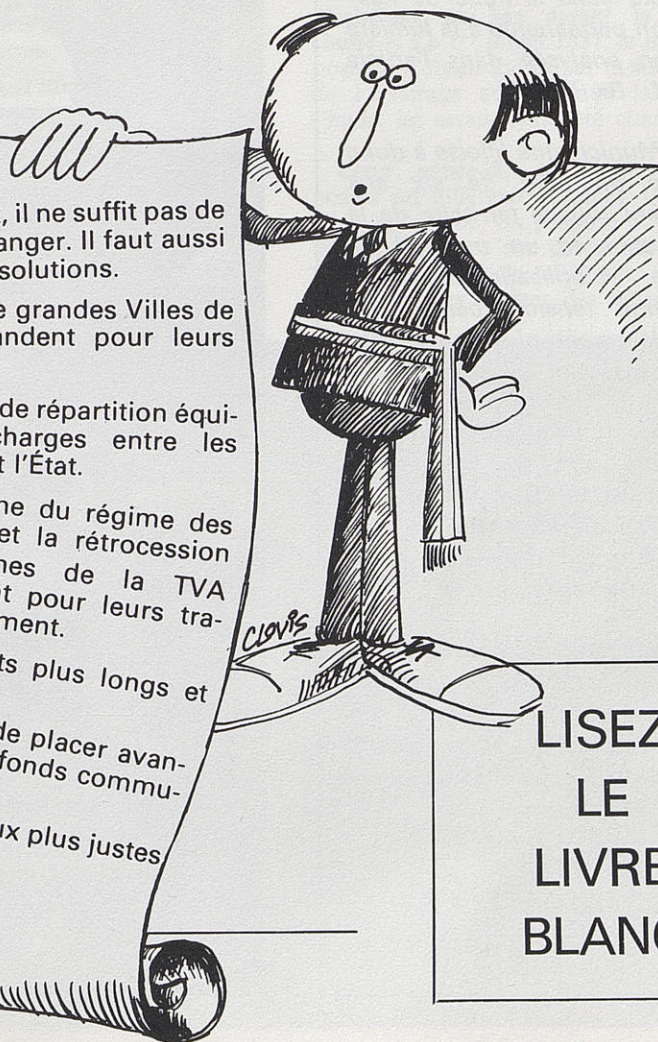
■ Les Maires de Grandes Villes de France sont conscients d'avoir demandé beaucoup déjà à leurs concitoyens. Ils pensent qu'ils en ont donné « pour leur argent » à leurs administrés.

■ Ils ont la conviction profonde qu'ils pourraient faire plus encore, sans demander davantage, à condition que l'État se décide à jouer son rôle.

Naturellement, il ne suffit pas de dénoncer le danger. Il faut aussi proposer des solutions.

Les Maires de grandes Villes de France demandent pour leurs concitoyens :

- Un accord de répartition équitable des charges entre les communes et l'État.
- Une réforme du régime des subventions et la rétrocession aux communes de la TVA qu'elles paient pour leurs travaux d'équipement.
- Des emprunts plus longs et moins chers.
- La possibilité de placer avantageusement les fonds communaux.
- Des impôts locaux plus justes et plus modernes.



LISEZ  
LE  
LIVRE  
BLANC



**L**a lumière est une exigence  
du temps présent.

*La qualité de la vie sur la  
voie publique se nomme sécu-  
rité - facilité de circulation -  
joie de flâner.*

*Les Lillois découvrent après  
les étrangers la beauté de leur  
ville. De nuit, celle-ci prend  
des aspects nouveaux et parfois  
inattendus sous un éclairage  
judicieux.*

*Mais il importe d'obtenir une  
certaine unité du niveau d'éclai-  
rage à travers tous les quartiers.*

*Nul ne doit se retrouver dans  
l'ombre triste après avoir par-  
couru de lumineuses artères.*

*Le droit à la lumière, la Ville  
de Lille a décidé d'en faire  
bénéficier ses citoyens et ses  
visiteurs dans la ligne de l'as-  
piration permanente à la lumière  
si bien analysée dans l'article  
de M. BARBERY.*

*La Municipalité lilloise a donc  
décidé un plan de six ans  
couvrant tout le territoire de la  
Ville et avec un matériel de  
pointe. L'utilisation de la  
moyenne tension permet un  
amortissement plus rapide des  
installations.*

*Nous sommes conscients de  
répondre ainsi aux besoins et  
aux désirs de la quasi-totalité  
de nos concitoyens. Tout ne  
peut être fait d'un seul coup  
mais tous seront servis.*

*Simplement il y faudra un  
peu de patience en gardant  
le sourire, dans l'espoir de  
l'arrivée certaine et prochaine  
de l'ambiance lumineuse, apai-  
sante et joyeuse.*

**Gérard THIEFFRY**  
Adjoint au maire

## L'éclairage public





par M. Jean-René BARBERY  
Licencié Es Sciences  
Ingénieur divisionnaire  
de la Ville de Lille.

L'éclairage domestique, au temps de la Préhistoire est des plus primitifs, un peu de bois, quelques silex et on allume un feu à l'intérieur des cavernes. On utilise le même procédé à l'extérieur, ce qui permet d'obtenir un faible éclairage dans un rayon de quelques mètres et d'effrayer les animaux sauvages qui s'attaquaient aux hommes. Le premier progrès qui permit à nos ancêtres de se déplacer dans la nuit fut l'utilisation de la « torche résineuse », dont on peut trouver quelques modèles sur des bas reliefs égyptiens. Ensuite, apparaissent les chandelles et les lampes à huile. Les bougies sont installées dans des lanternes vitrées, on peut enfin parler d'éclairage public.

C'est avec émoi que les membres du « Magistrat » de Lille apprennent dans le courant de l'été 1697 que le roi vient de promulguer un édit, daté du 25 juin, régissant l'éclairage public des grandes villes.

Les lanternes seront posées et allumées du 20 octobre au 31 mars, et construites d'après les modèles de Paris. L'éclairage est obtenu par des chandelles de suif pur, et il est instauré un service chargé de l'entretien de ces lanternes. Elles sont nettoyées deux fois par hiver et les cordes et poulies doivent être en parfait état de fonctionnement.

En septembre 1698, soit un an après la promulgation de l'édit, on installe à Lille, 694 lanternes à chandelles ; 20 allumeurs en ont la charge. C'est la même année qu'est constitué le premier budget d'éclairage public, celui-ci comprenant l'achat et l'entretien des installations.

Pendant le premier quart du 18<sup>e</sup> siècle, l'éclairage reste aussi sommaire qu'au siècle précédent, mais le prix du suif augmentant considérablement, on réalise les premiers éclairages par huile.

Les premiers essais de 1726 sur quelques lanternes de la Ville sont satisfaisants, néanmoins, il faut prendre certaines précautions, car dans maints quartiers les rues sont étroites et les maisons de bois constituent des centres de prédilection

pour des incendies. Ce sont les allumeurs qui viennent chaque jour chercher l'huile à l'Hôtel de Ville, chacun d'eux ayant sous sa responsabilité 12 lanternes au plus.

Ce procédé présente en outre l'avantage de favoriser l'industrie des huiles du pays. C'est ainsi qu'en 1737, il n'y a plus à Lille que des lanternes à lampe à huile : leur nombre s'élève à 1 770.

Il est à remarquer que dès cette époque, distinction est faite entre les voies à grand trafic et les autres rues, les lanternes étant posées tous les 10 pas ou 20 pas en fonction de la nature des voies.

Sur ce modèle, l'inventeur Réverbère aménage un miroir argenté renvoyant la lumière vers le sol et donne à ce nouveau type d'éclairage amélioré, son nom. Ces réverbères vont subsister durant plus de 150 ans, la dernière lanterne à huile ne disparaissant que vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

Mais ce matériel placé pour le bien-être de tous, n'en subit pas moins des actes de

vandalisme, qui contraignent le magistrat en janvier 1734 à prendre des mesures concernant la responsabilité des parents dont les enfants sont surpris en flagrant délit de dégradation du matériel d'éclairage public. Ces mesures s'avèrent insuffisantes, aussi offre-t-on 30 florins en 1739 à toute personne dénonçant les auteurs des dégâts.

Le 19 février 1835, un nouveau pas est franchi, on pose les deux premiers becs d'éclairage au gaz devant la « Grand Garde ». Le 1<sup>er</sup> juillet 1837, le maire propose au Conseil municipal la substitution de l'éclairage au gaz aux lanternes à l'huile, les essais ayant été concluants.

Cette année-là, 400 lanternes sont posées sur différentes façades. Et, comme dans la capitale, on propose l'installation de ces lanternes sur des candélabres de fonte qui seront installés sur des places et les grandes artères des villes (à cette





époque on en compte 60). La municipalité passe une convention avec la compagnie du gaz pour que ces installations puissent fonctionner correctement.

Un double allumage est prévu. Un éclairage permanent pour les places et les boulevards, un éclairage temporaire pour les jardins, squares, promenades et marchés à ciel ouvert.

Cet allumage se fait en 30 minutes au plus. Des itinéraires précis sont établis pour les allumeurs des lanternes publiques. Chaque nuit des services de garde sont instaurés pour qu'aucune lanterne ne s'éteigne prématurément. Pour obtenir un éclairage en parfait état, chaque lanterne est nettoyée une fois par semaine.

Certains quartiers isolés continuent néanmoins à être éclairés par des lanternes à huile, ceci pour minimiser les dépenses de pose de conduites de gaz.

**En 1868, l'éclairage public fonctionne pendant 2 800 heures par an.** L'ampleur du développement de l'éclairage au gaz va coïncider avec les grands travaux de voirie entrepris pour la création des nouveaux quartiers de Wazemmes, Moulins-Lille et Saint-Maurice. Dès l'annexion de ces communes à Lille, un contrat uniforme est conclu le 22 mars 1864 (c'est-à-dire après la fusion de la Compagnie Continentale et la Compagnie du Gaz de Wazemmes) ; sa durée est fixée à 50 ans.

La consommation pour un bec dit « chauve-souris » ou « papiilon » est de 140 litres/heure. La distance qui est de 75 à 100 mètres entre les lanternes est ramenée progressivement de 35 à 40 mètres. Par la suite, l'invention du Bec Auer permet, à consommation égale, d'éclairer 8 fois plus. En 1909, 5 932 becs à gaz éclairent Lille ; en 1952, il en reste encore 2 131. Les dernières lanternes resteront d'ailleurs jusqu'en 1960 place Sébastopol. Pendant cinquante ans, l'éclairage au gaz connut la primauté, mais en 1894, l'électricité donne une orientation nouvelle à l'éclairage traditionnel et concurrence les becs à gaz.

## L'éclairage électrique

**M**ais depuis une quarantaine d'années, la source à incandescence est utilisée au stade expérimental. En effet, en 1853, le français Chanzky confectionne une ampoule ovoïde vidée d'air qui comporte un charbon de cornue. En 1855, aux États-Unis, l'allemand Goebel place dans la lampe qu'il met au point, un filament de bambou carbonisé. En 1879, l'américain Edison conçoit la première lampe qui sera industrialisée. Le premier type de filament, tiré d'une fibre végétale, est composé d'un fil de coton carbonisé. Ce savant met également au point tout le matériel nécessaire à l'alimentation de ces nouvelles sources. En 1884, Swan continuant ses recherches, met au point une technique pour la fabrication des filaments à fil fin, qu'il obtient à partir de substances cellulosiques traitées chimiquement. Au cours des dix années suivantes, les modifications apportées à la fabrication et à la nature du métal utilisé pour le filament permettent d'obtenir des sources à haut rendement lumineux et à durée de vie accrue.

**C'est le 11 avril 1894, que le Conseil municipal de la Ville de Lille est saisi pour la première fois de la question d'éclairage public électrique.** 16 foyers furent installés dans les rues suivantes : place de la Gare, rue Faidherbe, rue des Manneliers, Grand-Place. Ces sources furent placées à 9 m de hauteur. Pour réaliser cet essai, la Compagnie Continentale du Gaz demandait à la Ville de payer uniquement les dépenses occasionnées par la consommation de ces sources (le prix du kW/h était de 50 centimes). Ce nouveau mode d'éclairage ne démarre pas aussi rapidement que l'on aurait souhaité. En 1902, 149 lampes à arc type Bardou sont installées sur le territoire. On peut constater que les crédits alloués au service de l'éclairage public suivent l'évolution de la technique.



### Crédits alloués au service pour les dépenses en consommation d'énergie

Année	GAZ	ÉLECTRICITÉ
1882	144 800 F	
1902	196 500 F	13 000 F
1905	208 300 F	37 000 F
1908	179 855 F	49 500 F



En 1929, quelques voies du centre furent éclairées par les sources électriques : rue Grande-Chaussée, rue Faidherbe, place de la Gare, place du Théâtre, rue des Manneliers, Grand-Place, place Ronde, rue Esquermoise, rue Royale, rue Léon-Gambetta, rue Neuve, rue de Paris, place de Rihour, boulevard Carnot.

Le développement de cet éclairage électrique oblige la ville à passer une convention avec la Compagnie Continentale du Gaz pour contrôler la distribution de cette énergie. Le cahier des charges fut modifié par un avenant du 14 février 1933 approuvé par le décret du 13 mars 1934. Une tarification particulière fut instaurée pour favoriser le développement de l'éclairage électrique des voies publiques, l'énergie dépensée la nuit ouvrant droit à une réduction de 45 % sur le tarif normal. Il est précisé que le concessionnaire s'engage à établir gratuitement les canalisations et les branchements correspondant à l'installation de l'éclairage sur 120 km (la ville pourra exiger 50 % du réseau en souterrain). Les lampes à incandescence pour l'éclairage des voies seront allumées, éteintes et remplacées par les soins du concessionnaire pour une somme forfaitaire de 50,00 F par lampe et par an. Les heures de fonctionnement sont fixées par l'administration municipale : comme pour les installations au gaz, un double allumage est prévu tout en respectant un nombre minimum d'heures de fonctionnement qui est de 1 000 heures par an.

C'est sur ces bases que l'électrification de la Ville a été réalisée en 1930. Elle est passée de 1 970 m en 1930 à 85 254 m de voies éclairées électriquement en 1951. Il est à remarquer que de 1945 à 1950 inclusivement soit pendant six années, les possibilités de la Ville en matière d'électrification furent considérablement réduites. En effet, Électricité de France ne disposait pas alors de crédits nécessaires à ces installations et éprouvait des difficultés pour s'approvisionner normalement en câbles.

### Achèvement de l'éclairage électrique et modernisation

À partir de 1952, le service de la voie publique entamait un important programme et la même année, les lampes nouvelles dites « fluo ballon » furent installées rue Nationale. Le premier essai de ce genre d'éclairage se faisait en même temps à PARIS (boulevard Saint-Michel) et à LILLE.

La lampe à décharge est constituée par un tube à l'intérieur duquel un arc électrique se produit entre les électrodes, provoquant ainsi un rayonnement lumineux, le tout enfermé dans une enveloppe de verre dur de forme ovoïde résistant aux intempéries. Pour alimenter ce type de source, un appareillage auxiliaire est indispensable. Il est composé d'une self donnant la tension nécessaire entre les électrodes



pour provoquer l'arc. Le gaz remplissant le tube à décharge est généralement du mercure. Malheureusement la couleur émise pour cette source n'est pas très agréable à l'œil (dominance bleue). Pour pallier cet inconvénient, on enduit l'intérieur de l'ampoule ovoïde d'une poudre fluorescente corrigeant le spectre de la lumière émise. Le temps de mise en régime est de 5 minutes.

Alors que les lampes à incandescence ont une durée de vie moyenne de 800 heures, celle des lampes fluo ballon est d'environ 8 000 à 10 000 heures ; en outre l'efficacité lumineuse de ces dernières sources atteint 40 à 45 lumens-watt contre 20 lumens-watt pour l'incandescence. L'étude précise du bilan économique montre les avantages exacts de ce mode d'éclairage.

Par ailleurs, l'emploi des lampes à vapeur de sodium basse pression se généralise en raison de leur efficacité lumineuse élevée. Lorsqu'on emprunte les axes autoroutiers, on peut constater qu'une lumière jaune monochromatique éclaire ces voies. Cette lampe tubulaire enferme un tube à décharge en forme de U qui contient du sodium. Pour faciliter l'amorçage, on incorpore dans le tube, du néon qui donne lors de la mise en route une lumière rosée. Le temps de mise en régime est de l'ordre de 15 mn. La durée de vie est de 6 000 heures et l'efficacité lumineuse de 170 lm/W. Ce type d'éclairage est aussi utilisé pour des carrefours importants éloignés des habitations.

A partir de juin 1958 commence un programme de modernisation. Sur les artères principales, les sources incandescentes sont remplacées par des sources fluo ballon et ce, afin de renforcer l'efficacité de l'éclairage. L'année 1960 voit disparaître les derniers « becs de gaz », et de 1956 à 1962 le nombre de points lumineux passe de 5 736 à 9 199.

En 1962, le Conseil municipal approuve le texte d'une nouvelle convention avec Électricité de France qui normalise les rapports entre la ville et cette entreprise nationalisée. La surveillance du réseau est assurée par cette entreprise qui s'engage à visiter, chaque jour, les foyers et à remplacer les sources brûlées dans les meilleurs délais. La durée d'allumage fixée par la municipalité est actuellement de 3 988 heures par an. Les travaux importants de modernisation du réseau sont effectués par des entreprises adjudicataires.

En 1969, le Conseil municipal a voté des crédits échelonnés sur une décennie pour entreprendre des travaux de modernisation du réseau et remplacer les lampes à incandescence par des lampes à décharge.

Une nouvelle source sodium haute pression fait son apparition sur le marché français vers les années 1966. Elle donne une ambiance confortable. Le tube à décharge en céramique frittée, inattaquable par le sodium, même à température élevée, est enfermé dans une ampoule de forme ovoïde ou tubulaire. Pour faciliter l'amorçage, un gaz rare est introduit sous faible pression. Pour alimenter ce type de source, un appareillage auxiliaire est nécessaire ; on utilise, en plus du ballast, un amorceur qui fournit des impulsions de fortes amplitudes permettant ainsi de provoquer la décharge dans le tube.

Toutes les sources existant sur le marché ont un rôle bien déterminé et un choix judicieux permet de rendre plus agréable la vie nocturne. Le flux lumineux émis par toutes ces sources qui viennent de vous être décrites diffuse dans tout l'espace. Il a fallu domestiquer cette lumière et la diriger vers les surfaces à éclairer ; c'est pour cela que la lampe est positionnée à l'intérieur d'une lanterne. Les types de lanternes qui existaient au début de l'électrification étaient en nombre très limité. Dans les quartiers où la réno-





vation n'a pas eu lieu, un seul type de lanterne a été posé, elle comporte un miroir de verre protégé par une carcasse en cuivre. A cette époque, on avait l'impression que ces voies étaient bien éclairées car dans de nombreuses rues contiguës, le bec de gaz brillait encore. Ce type d'éclairage permettait d'obtenir un balisage qui facilitait le déplacement des fiacres, des premières voitures automobiles et des piétons.

De nos jours, avec la densité accrue du trafic nocturne, nous avons une optique tout à fait différente. Un choix considérable de matériel est actuellement commercialisé. Les miroirs en aluminium anodisé étudiés sur ordinateur permettent d'avoir des niveaux d'éclairage plus élevés, des lanternes plus légères et plus esthétiques. Les constructeurs nous fournissent des gammes homothétiques permettant de positionner les lanternes à des hauteurs différentes. Le carénage de la lanterne est généralement étudié en collaboration étroite avec les bureaux d'études des architectes. L'implantation des foyers joue un rôle considérable, une interdistance régulière de 40 à 48 m n'est plus justifiée, mais on l'étudie en fonction de l'intensité du trafic ou de la configuration des lieux qui imposent bien souvent un emplacement. **Par exemple, à l'approche des carrefours, on renforce l'éclairage** en resserrant les interdistances, en se servant des îlots directionnels, en augmentant la puissance des sources ou en changeant la couleur de la lumière. La nécessité de dispenser un éclairage toujours plus puissant, l'étendue toujours plus vaste des espaces, ont imposé une technique nouvelle d'éclairage par mât de grande hauteur, support de projecteurs.

Trois carrefours importants sont dotés d'un tel système :

l'autopont de la foire commerciale, carrefour Georges-Lyon, carrefour Labis.

L'adoption de cette technique a permis par l'implantation d'un support ou deux d'obtenir des niveaux d'éclairage plus élevés et plus uniformes, en évitant la mise en place d'une forêt de candélabres qui

conduit généralement à l'étude et la mise en œuvre d'un schéma de câblage interminable et complexe.

Encastré sur trois mètres de profondeur dans un massif en béton, ce mât en béton armé centrifugé, de section tronconique est d'une grande finesse puisqu'il a un diamètre de 30 cm au sommet et de 60 cm à la base. La couronne de forme circulaire est composée de maillons qui constituent une grille à laquelle sont suspendus les projecteurs. Cette couronne coulisse le long du mât jusqu'au niveau du sol permettant ainsi une exploitation rationnelle. Les projecteurs sont équipés de sources 1 000 W SHP. Toujours à la recherche de l'homogénéité des formes, un local circulaire (comme la couronne) a été construit au pied du mât. Il est destiné à protéger les organes de manœuvre et les appareillages.

Les lanternes et les sources s'intégrant dans un ensemble, il serait bon d'indiquer comment fonctionne le réseau d'éclairage public.

La distribution d'énergie se fait de trois manières différentes :

- soit par réseau mixte ;
- soit par réseau télécommandé ;
- ou par réseau indépendant.

Les deux premiers modes sont en voie d'extinction.

#### Réseau mixte

Dans la torsade ou sur les herces de distribution de l'E.D.F., un cinquième fil sert à alimenter les sources. Malheureusement la section de ces câbles calculée pour une puissance suffisante à l'époque s'avéra rapidement insuffisante.

#### Réseau télécommandé

La lanterne est branchée par l'intermédiaire d'un relais sur le réseau de distri-

bution basse tension E.D.F., des impulsions commandent l'allumage et l'extinction des foyers. Actuellement ce système n'est plus fiable en raison de la mauvaise conductibilité du sous-sol ; de nombreuses sources restant allumées jour et nuit. Pour obvier à ces inconvénients, le service fut alors amené à posséder un réseau particulier de distribution.

#### Réseau indépendant

Pour limiter au maximum la chute de tension, l'armoire de commande est placée le plus près possible d'un poste E.D.F. De ce point de commande partent des câbles qui alimentent un certain nombre de foyers. Toutes les armoires d'éclairage sont reliées entre elles par un fil commandant l'allumage et l'extinction de la Ville en même temps. Ce fil de télécommande est actuellement branché à une horloge qui est pré-réglée. Malheureusement avec ce type de matériel nous ne pouvons pas suivre avec grande précision la luminosité du jour et bien souvent en hiver nous avons des réclamations de ce genre « **Monsieur, vous allumez trop tard** » ou « **vous éteignez trop tôt** ».

Pour éviter ce genre de réflexion il sera ajouté une cellule photo-électrique ou poste de commande.

Cet exposé résume la complexité permanente des problèmes devant lesquels les grandes administrations et les villes se trouvent placées. Pour les résoudre, les fabricants et techniciens sont dans l'obligation de **suivre jour après jour, l'évolution d'une existence au rythme accéléré pour améliorer la qualité de la vie.**

Il est à espérer que lors du retour des vaisseaux spatiaux vers la terre, les cosmonautes pourront en apercevant la surface du globe, alors plongée dans l'obscurité, déterminer avec précision une carte des concentrations urbaines. ■





# La rénovation du quartier de Belfort...

## l'opération d'aménagement social concerté...



### *De quoi s'agit-il?*

**D**epuis de nombreux mois maintenant la presse s'est largement fait l'écho de l'action entreprise par la Ville de LILLE et l'Office Public d'H.L.M. de la Communauté Urbaine dans la Résidence du boulevard de Belfort.

Pourquoi reprendre ici ce même sujet?

■ Parce que l'information malheureusement passe mal malgré l'importance des moyens mis en œuvre.

Parce qu'il est important que chaque habitant de Belfort prenne conscience que la rénovation du quartier c'est aussi « son affaire », avant même d'être celle des techniciens et spécialistes.

■ Parce qu'il serait souhaitable que demain, dans les mêmes conditions, la même action puisse être engagée dans les ensembles « Concorde », « Marcel Bertrand », « Parc des Expositions », en bref, dans les réalisations datant de près de vingt ans où la quantité a primé la qualité. Ceci permettrait ainsi à d'autres Lillois de pouvoir espérer un meilleur cadre de vie.

■ Parce qu'enfin il serait aussi nécessaire que toute action entreprise dans la ville devienne le fruit d'une volonté commune, celle de tous les LILLOIS.



# Belfort, un ensemble d'H.L.M. qui

**P**ris en sandwich entre le boulevard de Belfort, le boulevard périphérique (autoroute) et les voies d'accès au pont du Mont de Terre, **1 245 logements** s'étirent à l'emplacement des anciens remparts, entre les portes de Valenciennes et de Douai comme les appelaient nos aînés.

Construits pour leur plus grande partie (1 100 logements) en 1958/59, ces appartements ont permis à l'époque à nombre de Lillois de trouver un habitat décent. Cependant il manquait à cet ensemble beaucoup de choses. On s'y logeait mais on n'y vivait pas. Il existe en France de nombreuses communes d'environ 4 000 habitants (c'est le chiffre de la population de la Résidence Belfort) qui possèdent leur mairie, leur église, leur bureau de poste, leur salle des fêtes, leurs cafés, leur cinéma, leurs activités artisanales, bref tout ce qui aide à vivre. A Belfort rien de tout cela, rien de ce qui permet la vie, l'animation. A part l'indispensable, les écoles et le centre commercial, rien, le vide.

## Alors les premiers habitants sont partis.

Très vite, les années passant, les bâtiments ont vieilli. L'Office d'H.L.M., faute surtout de ressources financières suffisantes, a entretenu ses bâtiments le moins mal possible et la dégradation est allée plus vite que la réparation.

## Alors d'autres sont partis.

La crise du logement s'atténuant, certains considéraient leur appartement comme un transit très provisoire et l'entretenaient mal. Ils ajoutaient ainsi

à la dégradation et, comme l'Office n'avait pas toujours les moyens de réparer, faisaient fuir leurs éventuels remplaçants. C'est ainsi qu'au fil des ans nous sommes arrivés à une fuite des occupants et à une désaffection des candidats.

... Et des logements sont restés vacants.

## La prise de conscience de l'Office et d'une partie des locataires

**D**ès son accession à la présidence de l'Office Pierre Mauroy a voulu visiter tous les ensembles d'habitations. Il s'est rendu dans chacun d'eux et a pu ainsi faire connaissance avec la population des H.L.M. et mesurer l'ampleur de la tâche à accomplir en matière d'entretien. Très vite il demande au Conseil d'Administration et au Personnel de l'Office de le suivre dans les chemins difficiles de la concertation. Il incite les locataires à se constituer en association et, dans de nombreuses réalisations, il y eut alors des naissances, des renaissances d'Associations et, parmi ces dernières, celle des locataires de la Résidence Belfort. C'est alors que les réunions se sont succédé, que les idées ont germé, que la prise de conscience s'est faite chez les deux partenaires, de la nécessité d'**ARRÊTER LA DÉGRADATION - RÉNOVER BELFORT.**

Le Conseil d'Administration invite alors le Directeur de l'Office à solliciter les

concours financiers nécessaires à la mise en œuvre de l'action envisagée.

## L'opération d'aménagement social concerté

**D**ans le même temps le Groupe « **Habitat et Vie Sociale** », créé en 1973 à l'instigation de différents ministères poursuivait sa réflexion sur les problèmes posés par le nouveau milieu urbain.

Les modalités d'action de ce groupe tendent à :

- favoriser la prise de mesures législatives ou réglementaires,
- lancer ou soutenir des opérations témoins.

En tout début 75 il décidait, avec la Direction Départementale de l'Équipement d'étudier la mise sur pied d'expériences d'animation dans deux groupes lillois : BELFORT et la RÉSIDENCE SUD.

La D.A.T.A.R. disposant de crédits aux fins d'améliorer l'aménagement d'ensembles immobiliers présentant certaines carences, il s'agissait alors de s'accrocher au wagon.

Le fait pour le Conseil d'Administration de l'Office, d'avoir prévu de lutter contre la dégradation tant matérielle que sociale de la Résidence Belfort, en raison de son ancienneté, a été bénéfique. Le dossier était pratiquement prêt. Il a été retenu et 3 partenaires se trouvaient alors en présence : L'ÉTAT - LA VILLE - L'OFFICE, chacun s'engageant à apporter sa quote-part.

## Le contenu du contrat

Il vise essentiellement à

### ■ Améliorer les conditions de logement :

— par d'importants travaux d'isolation thermique en façade, pignons, toitures, sous-sol (économie importante sur le coût du chauffage) ;

— par l'isolation phonique — vitrage isolant pour les bruits extérieurs — revêtements de sol pour les bruits intérieurs ;

— par la mise aux normes d'habitabilité — transformation de types V en types IV avec création d'une cuisine et d'une salle de bains plus grandes.

### ■ Soigner l'aspect des bâtiments :

— par le réaménagement des entrées, l'éclairage et la finition des transparences ;

— par la restructuration des sous-sol et caves ;





# forme à lui seul un quartier

— par l'introduction d'éléments colorés en façade.

## ■ Réaménager les espaces extérieurs :

— par le renforcement des plantations ;

— par la remise en état et la transformation des aires de jeux (création d'aires pour jeux de ballon, patinage à roulettes) ;

— par la remise en état des chaussées et trottoirs ;

— par la réfection et le renforcement de l'éclairage public.

## ■ Mettre en place de nouvelles formes de gestion :

— création d'un bureau de gestion décentralisé ;

— élection d'un conseil d'habitants chargé de définir les orientations à donner à la gestion dans le cadre du budget ;

— mise en place d'une gestion personnalisée avec la collaboration du C.A.L., rue G. de Maupassant.

## ■ Adopter des mesures d'accompagnement social :

— Mise à disposition par l'office de logements de types V, en attendant la construction du Centre Social, pour y tenir avec

le G.E.D.A.L. des activités d'enfants, la C.A.F. une permanence ménagère, la D.D.A.S.S. une consultation de nourrissons.

— Recrutement d'un animateur futur directeur du Centre social.

— Assistance scolaire.

— Action d'alphabétisation auprès des familles maghrébines.

## ■ Construire un centre social et créer des équipements éclatés :

— salle de réunions pour personnes âgées,

— halte-garderie,

— ateliers de bricolage,

— local de jeunes.

## Le financement de l'opération

Le programme est ambitieux et la note importante.

Tant l'Office que la Ville de LILLE n'ont pas voulu lésiner en cette affaire d'autant qu'elle leur a permis — une fois n'est pas coutume — de bénéficier d'importantes subventions de l'État. Malgré cela, il a fallu contracter des emprunts (C.I.L. - Caisse d'Épargne - Caisse d'Allocations Familiales) que demain il faudra rembourser. L'Office fera l'impossible cependant pour que la quittance

mensuelle reste inchangée. Les économies sur les charges devraient compenser les augmentations de loyer mais tout sera remis en question, si on ne respecte pas le travail accompli, si la dégradation et le vandalisme gratuit continuent. J'en arrive là au point que je juge le plus crucial et sans lequel nous irons à l'échec : l'aide des habitants.

## La participation des locataires

Depuis le 6 octobre 1975 je dirige le Bureau de gestion et pendant mes heures de travail j'habite avec

les locataires, je me déplace parmi eux. A cette occasion j'ai pu me rendre compte que **si la mission est exaltante elle pourra aussi être décevante si les locataires restent passifs**. Heureusement, un noyau sérieux d'habitants ne veut pas qu'il en soit ainsi et j'ai pu apprécier, au cours de réunions du comité de quartier, sa volonté et son dynamisme. Il faut donc à tout prix que l'action incessante des associations de quartier soient comprises et soutenues et que chaque jour plus nombreuse, la population y participe.

Aujourd'hui le travail se fait au niveau du groupe d'habitations, demain pour

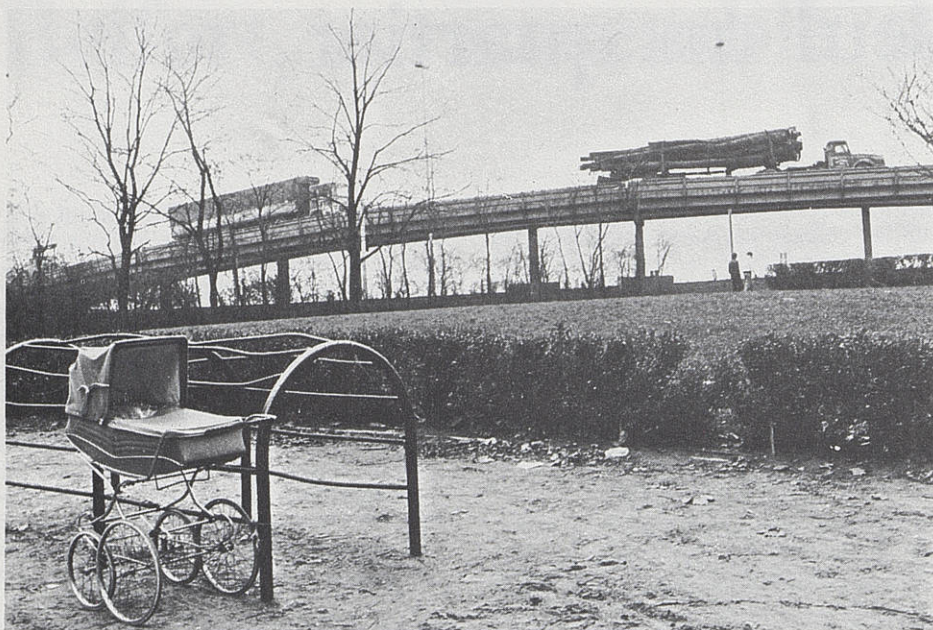
## Le coût global

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE LOGEMENT . . . . .	12.600.000
TRAITEMENT DES IMMEUBLES . . . . .	1.250.000
ACTION SUR LES ESPACES BATIS . . . . .	4.240.000
IMPLANTATION D'EQUIPEMENTS . . . . .	2.351.000
NOUVELLES POLITIQUES DE GESTION ET D'ANIMATION . . . . .	100.000
	<hr/>
	20.541.000
dont Travaux menés par l'OFFICE . . . . .	17.210.000
dont Travaux menés par la VILLE . . . . .	3.331.000

## Le financement

COUT DES TRAVAUX	FINANCEMENT		
	OFFICE	VILLE	ÉTAT
17.210.000	10.090.000 dont 3.200.000 sur fonds Office	440.000	6.680.000
3.331.000	6.890.000 à titre de prêt	2.443.000	888.000
20.541.000	10.090.000	2.883.000	7.568.000





être plus efficace encore il doit et peut se faire au niveau du bâtiment et pourquoi pas de la cage d'escalier. Pour y arriver il faut, bien sûr, des volontaires, et nous savons qu'ils existent. Qu'ils se manifestent, c'est à ce prix qu'avec le bureau

de gestion les locataires gagneront la bataille.

*Mais le Bureau de gestion qu'est-ce que c'est ?*

— 5 ouvriers d'entretien, ceux qui

sortent les poubelles, nettoient les caves.

— 4 gardiens, ceux qui sont là, à tour de rôle, pour aider les gens dans les coups durs pendant les heures de fermeture du bureau. Ce sont ceux aussi qui pendant la journée exécutent des travaux d'entretien.

— 1 agent de bureau, 1 dactylo pour accueillir les locataires, enregistrer leurs plaintes, étudier leurs problèmes, s'occuper des tâches administratives.

— 1 surveillant de travaux, chargé de toute la partie technique.

Ce sont des travailleurs au service d'autres travailleurs.

C'est une équipe au service des habitants.

Alors, quel espoir pour Belfort ?

**A**vec tout ce potentiel, l'aide de la Ville de LILLE, de l'Office, c'est l'espoir d'un cadre de vie plus agréable, d'une stabilisation de la population, de l'avènement enfin d'un véritable quartier où il fait bon vivre et où les Lillois voudront aller vivre. ■

par Jean SCHACHT,  
Chef du Bureau de gestion de Belfort



## Un comité de quartier dynamique

A Belfort, depuis plus d'un an, un Comité de Quartier regroupe les représentants des différentes associations implantées dans le quartier (Association de locataires, Amicales des anciens élèves, Clubs de jeunes, Éclaireurs de France, Clubs du 3<sup>e</sup> Age, les Francs et Franches Camarades, Amicale laïque A. CARREL, Comité d'action des jeunes de Belfort, Association pour la promotion du loisir éducatif et culturel, auxquels se sont joints les Directeurs d'Écoles).

C'est en étroite liaison avec ce comité que travaille l'Animateur de quartier, Rodolphe ROHART. Après l'organisation d'une Semaine d'Animation en Mai 1975, le véritable point de départ de l'animation fut « l'Opération Vacances à Lille ». Pour la première fois, des habitants prirent des initiatives en faveur du quartier et s'intéressèrent à des réalisations collectives.

Dès le lancement de l'opération de réhabilitation de Belfort, le Comité de Quartier participa à la discussion avec les représentants des Pouvoirs Publics, cherchant toujours à exprimer les besoins des habitants..., organisant les réunions de concertation avec les H.L.M. pour l'amélioration des logements, et avec l'architecte Jean PATTOU pour l'aménagement des aires de jeux.

Dès le printemps, le Directeur du futur Centre Social que la Ville doit construire rue Armand-Carrel, prendra ses fonctions. Il sera chargé de mettre en place et de coordonner les différentes activités sociales et culturelles dans les salles de réunions et locaux qui constitueront les antennes du Centre Social avant même que celui-ci soit créé...

Belfort deviendra ainsi pour les autres quartiers un exemple à imiter.



# Le vieux-Lille bouge



Oui, le Vieux Lille bouge !  
Mais il a fallu, il faut encore  
livrer bataille et rudement.

## BATAILLE DE L'ENVIRONNEMENT

**A** l'ouest du nouveau !  
Un effort considérable a été fait par les pouvoirs publics, Conseil Général et Communauté Urbaine : l'eau de la Deûle est redevenue propre — presque — car il reste les pollueurs privés : toutes ces usines d'Haubourdin, Sequedin, etc... Si chacun faisait l'effort correspondant...

Le détournement de la Deûle est en bonne voie, on y travaille de partout : au stade Henri Jooris, au Pont Royal : nouveau port, écluse nouvelle, élargissement vers l'écluse Ste-Hélène.

Le périphérique longeant le canal va suivre, permettant à la façade de l'Esplanade de retrouver son aspect d'antan avec un trafic routier normal.

Que va-t-on faire du canal actuel ?

Plusieurs projets seront soumis à la discussion, et les élus en débattront avec les habitants.

Conséquence de la disparition du stade Henri Jooris, le quartier s'enrichit d'un des plus beaux stades de France. Le L.O.S.C. a maintenant un outil de premier choix ; on y jouera également au rugby. Quelques problèmes de stationnement (illicite) se posent les soirs de match ; les cafetiers, eux, ne s'en plaignent pas...

Quant au stationnement des Nomades au Champ de Mars, il n'était satisfaisant ni pour eux, ni pour les habitants du

quartier. La Ville aménage une aire de stationnement (avec les équipements indispensables) rue Courtois près du C.H.R. Il faudra que les nomades s'habituent à en prendre le chemin ; mais il ne peut pas accueillir toute la population nomade qui transite dans la région lilloise. Si chaque commune de la périphérie imitait notre ville, chacun y trouverait son compte...

**Le bois de Boulogne** s'aménage constamment : rénovation planifiée du zoo et des lieux de promenade ; plusieurs centaines d'arbres ont été plantés entre le bois et l'avenue Adolphe Max.

Au nord, ceux qui ont connu les monts d'ordures entre Lille et La Madeleine ne s'y retrouveront pas : un magnifique parc avec terrain de sport et halles couvertes ; 2 tranches ont été réalisées, on attaque la 3<sup>e</sup>.

L'abattoir poursuit sa modernisation : chaînes d'abattage, salles de ventes, équipements divers, bureaux, parkings, etc..., il devient l'un des points d'animation les plus importants du quartier, et est bien relié au périphérique qui va recevoir bientôt son éclairage.

Il y a toujours le refuge de la L.P.A. dans une rue du Guet méconnaissable !

## BATAILLE DU LOGEMENT

**C'**est la bataille la plus dure que mène la municipalité. Pour permettre à tous les concitoyens de rester dans la ville, il faut vaincre de nombreux obstacles.

par Christian BURIE, Étienne  
CAMELOT, Claude BESNIER,  
Marius MIGLOS.



— La politique actuelle du gouvernement favorise une société dite libérale qui tend à exclure de la ville les familles à revenus modestes vers les plus lointaines banlieues et livre la ville à la spéculation.

— Une législation contraignante, vieillote, de plus en plus inadaptée et compliquée, imposant une paperasserie considérable.

— Les communes écrasées de plus en plus par les transferts de charges incombant à l'État.

— Les difficultés résultant de ce que ce quartier est le plus ancien de la ville : il nous faut respecter l'histoire et les hommes.

— Les défaillances des propriétaires qui n'ont pas entretenu leur ville. Bien sûr, il faut faire la différence entre ceux qui pouvaient faire l'entretien et ceux qui n'en avaient pas les moyens. On peut rêver en pensant au visage de notre quartier si la 1<sup>re</sup> catégorie de propriétaires avait respecté ses devoirs !

— Il faudrait encore parler de la spéculation sur les loyers, utilisation astucieuse de la législation, de la peur des tracasseries administratives, de l'huissier, etc...

**La Municipalité lutte contre la spéculation foncière :**

— Elle achète terrains, immeubles et anciennes usines principalement dans 2 secteurs :

Secteur de la rue des Trois Mollettes ;  
Ilot des Célestines.

— Création d'une Z.A.D. (zone d'aménagement différé) dans le secteur sauvegardé.

— Elle construit : elle recède à des prix très bas ses terrains à des organismes constructeurs (H.L.M.). Cela leur permet d'avoir des prix de loyer moins élevés.

Sont actuellement en réalisation l'Ancienne Manufacture des tabacs, et le Square de la Grosse Madeleine ;

Prochainement : Ilot des Célestines, rue des Trois Mollettes.

...Un peu plus tard : Secteur de l'Hospice Général et d'autres projets à l'étude.

— Elle restaure : elle remet dans l'état primitif le patrimoine architectural — la métamorphose de l'îlot Comtesse en est un beau témoignage.

Cet effort conjugué à celui des particuliers volontaires a permis à la ville d'accéder au rang de Ville d'Art.

— Elle rénove : en rendant habitables des logements encore solides, mais sans

**Il faut être clair : lourde est la responsabilité de l'actuel gouvernement. Sa politique pénalise les petits budgets, ne donne pas les moyens aux communes et aux offices d'H.L.M. de remplir leur mission sociale.**

— Ce quartier va retrouver toute sa population et va croître. Déjà sont programmés des équipements indispensables :

— 1 groupe scolaire dans l'îlot des Célestines ;

— 1 autre groupe dans le secteur des Trois Mollettes ;  
soit 5 groupes scolaires dont 2 maternelles, avec l'accompagnement indispensable à Lille : restaurants scolaires et garderies.

Rappelons pour mémoire la magnifique crèche de la rue Royale.

## LA DÉCENTRALISATION

— La création d'une mairie annexe place Louise de Bettignies procure à la population d'inestimables services.

Cette création permet la tenue de permanences d'élus du quartier, de techniciens du logement, etc...

— La création d'un comité de quartier.

intérêt architectural. Cet effort conjugué aux deux précédents est entrepris dans l'îlot opérationnel (secteur des Trois Mollettes) avec l'aide de la S.A.E.N., Société d'aménagement contrôlé exclusivement par les Collectivités locales ou publiques.

Un effort semblable est entrepris dans le secteur de la rue Ste-Catherine, rue de la Barre (cour du Beau-bouquet) et de la rue Négrier (cour Deledeuil).

C'est une rude bataille, car malgré ces efforts, les prix des loyers H.L.M. restent élevés pour certaines bourses. Une allocation compensatrice est versée par la ville afin de permettre aux plus défavorisés d'amortir la différence de coût du loyer.

S'y rencontrent les associations et les personnes soucieuses du développement du Vieux Lille.

Nous n'en sommes là qu'au début, bien des choses restent à faire dans le domaine de la décentralisation.

## PROBLÈMES DIVERS

**L'importance de l'Aide Sociale**, elle est considérable et mérite un long développement (ce sera pour une prochaine fois). Rappelons simplement que notre Bureau d'Aide Sociale à mission d'aider tous ceux qui sont en difficulté, les personnes âgées, sous de multiples formes : logement, repas, soins, aide ménagère, foyers d'Anciens ouverts tous les jours.

**La sécurité des personnes et des lieux** : on note depuis quelques mois moins d'agressions et de délits divers grâce à d'énergiques décisions prises.

**La réfection de nos rues et de nos trottoirs** : gros effort accompli dans tout le secteur de l'abattoir — Les rues Saint-André, de la Barre et Sainte-Catherine, demandent une réfection urgente de leurs trottoirs en particulier. Certes il a fallu et il faut encore procéder à la réfection quasi totale des réseaux souterrains :

**EAU - GAZ - ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE - ÉGOUTS.**

**Modernisation de l'Éclairage Public** : Le plan de réfection a été voté.

**Propreté publique** : Malgré les moyens mis en place une campagne est nécessaire pour inciter la population à plus de discipline dans cette matière.

Voilà donc un aperçu des préoccupations des élus de votre quartier et de votre ville.

Ils sont tous attentifs à la vie de ce quartier et aux problèmes qui en découlent.

Leur vigilance n'a qu'un but : servir les Lillois.





# Du nouveau en 1976, pour les quartiers sud de Lille

par Edouard DERIEPPE,  
Adjoint au Maire de Lille,  
Conseiller général de Lille-Sud

**Tout le monde reconnaît que Lille est une des villes de France qui s'est le plus transformée depuis quelques années. Mais pour les visiteurs étrangers, cette mutation concerne surtout le centre de la Ville où de nombreuses réalisations ont été effectuées.**

**La Municipalité a décidé d'entreprendre en 1976 et 1977 d'importantes opérations d'aménagement dans les quartiers du Sud.**

Ce secteur de la Ville situé au sud du boulevard Périphérique d'une part, et mitoyen à l'est et à l'ouest des Villes de Loos et de Fâches-Thumesnil d'autre part, regroupe un grand nombre de Lillois qui veulent avoir des conditions d'habitat leur permettant de s'épanouir et de se sentir plus intégrés à la cité tout entière.

C'est pour répondre à ce légitime désir que la Municipalité a décidé un vaste plan d'aménagement urbain.

La conception de ce programme a été confiée à l'architecte Jean PATTOU qui travaille en liaison avec les services compétents de la Ville et la Communauté Urbaine, et en concertation avec les habitants du quartier.

Ce programme s'oriente autour de deux grands axes :

## Sur l'ancien terrain de la Briqueterie

Une place publique déjà baptisée « *Salvador Allende* » regroupera un certain nombre d'équipements indispensables à l'animation du quartier.

C'est d'abord la **salle polyvalente** qui sera construite dans les tout premiers mois de cette année ; de forme très moderne et grâce à un système de cloisons mobiles, elle permettra des utilisations très variées depuis les fêtes de familles et les réunions diverses jusqu'aux bals, spectacles, et séances récréatives pour le quartier. Elle facilitera une véritable décentralisation culturelle.

Durant le premier trimestre 1976 seront construits également les bâtiments des

Services Publics tels que Mairie-annexe, Bureau des P.T.T., Poste de Police et peut-être Bureau de paiement de la Sécurité Sociale. Ainsi seront évités aux habitants bien des déplacements pour obtenir les papiers officiels ou les renseignements dont ils ont besoin.

Des logements pour un animateur et pour un gardien sont également prévus.

La construction d'une **salle de sports** permettra aux nombreux jeunes du quartier de s'adonner au Judo, à la Boxe, au Basket... et de pouvoir ainsi se détendre en toute liberté.

A côté de ces constructions indispensables à une meilleure vie sociale et culturelle et pour faciliter le contact avec la nature et les jeux de plein air, un **terrain d'aventures pour enfants** et un **jardin des loisirs pour adultes** seront aménagés pour cet été.

Le premier sera implanté sur un terrain de 4 000 m<sup>2</sup> situé de l'autre côté de la rue Lazare-Garreau prolongée. Entouré de buttes de terre et clôturé, il constituera un monde à part où les enfants pourront donner libre cours à leur créativité.

Le second s'étendra sur une superficie de trois hectares ; composé de mouvements de terrain engazonnés et plantés d'arbres, il constituera une immense « *coulée* » verte qui reliera la Résidence Sud à la Croisette et aux « *LO.PO.FA* ». Des bancs publics, des jeux rustiques compléteront cet ensemble.

Rappelons également que la Résidence des « *Biscottes* » doit faire l'objet d'une vaste opération « *d'aménagement social concerté* » avec le C.I.L., le Ministère de l'Équipement et la Ville de Lille, comme

cela vient d'être fait pour le quartier de Belfort.

Ajoutons enfin qu'une résidence pour personnes âgées est prévue derrière le groupe des « *400 maisons* ».

## Le Secteur de la Croisette

M Pierre MAUROY a posé en Décembre la première pierre de la **Crèche** de la rue André-Gide. Cette crèche de 60 lits qui sera terminée au début de l'année 1977 rendra de très grands services dans un quartier qui accueille beaucoup de jeunes foyers. Toujours en faveur des tout-petits, la construction d'une **école maternelle** est également programmée pour 1976.

Dans le cadre du Syndicat des Communes Lille-Loos, un aménagement de **terrains de sports** devrait pouvoir être réalisé prochainement.

Enfin, pour terminer « *l'Opération Croisette* », un équipement commercial de type « **Supérette** » et une **salle d'Animation** seront construits sur une place centrale qui deviendra le lieu de rencontre des habitants.

Déjà, dans les différents « locaux collectifs Résidentiels », des antennes de services sociaux, des ateliers pour enfants se mettent en place... et dès le printemps, un « **animateur de quartier** » sera mis à la disposition des Associations par le G.E.D.A.L.

Tous ces projets, dont certains prioritaires débiteront dès les premiers mois de 1976, doivent rendre au quartier Sud de Lille une vie sociale, une animation réelles... C'est en tous cas l'objectif poursuivi par la Municipalité. →



rue lazare Garreau

logt

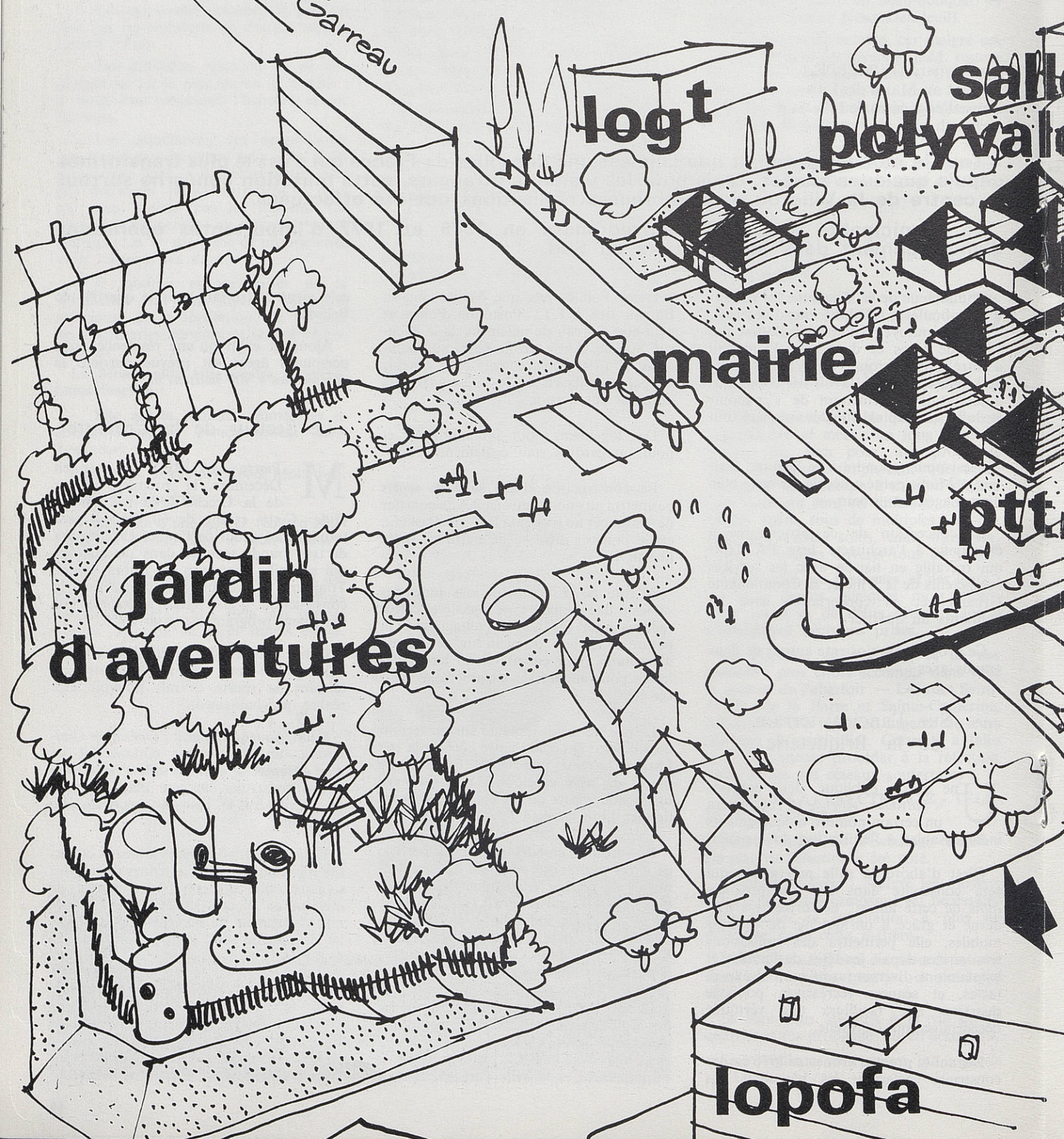
salle polyvalente

mairie

ptt

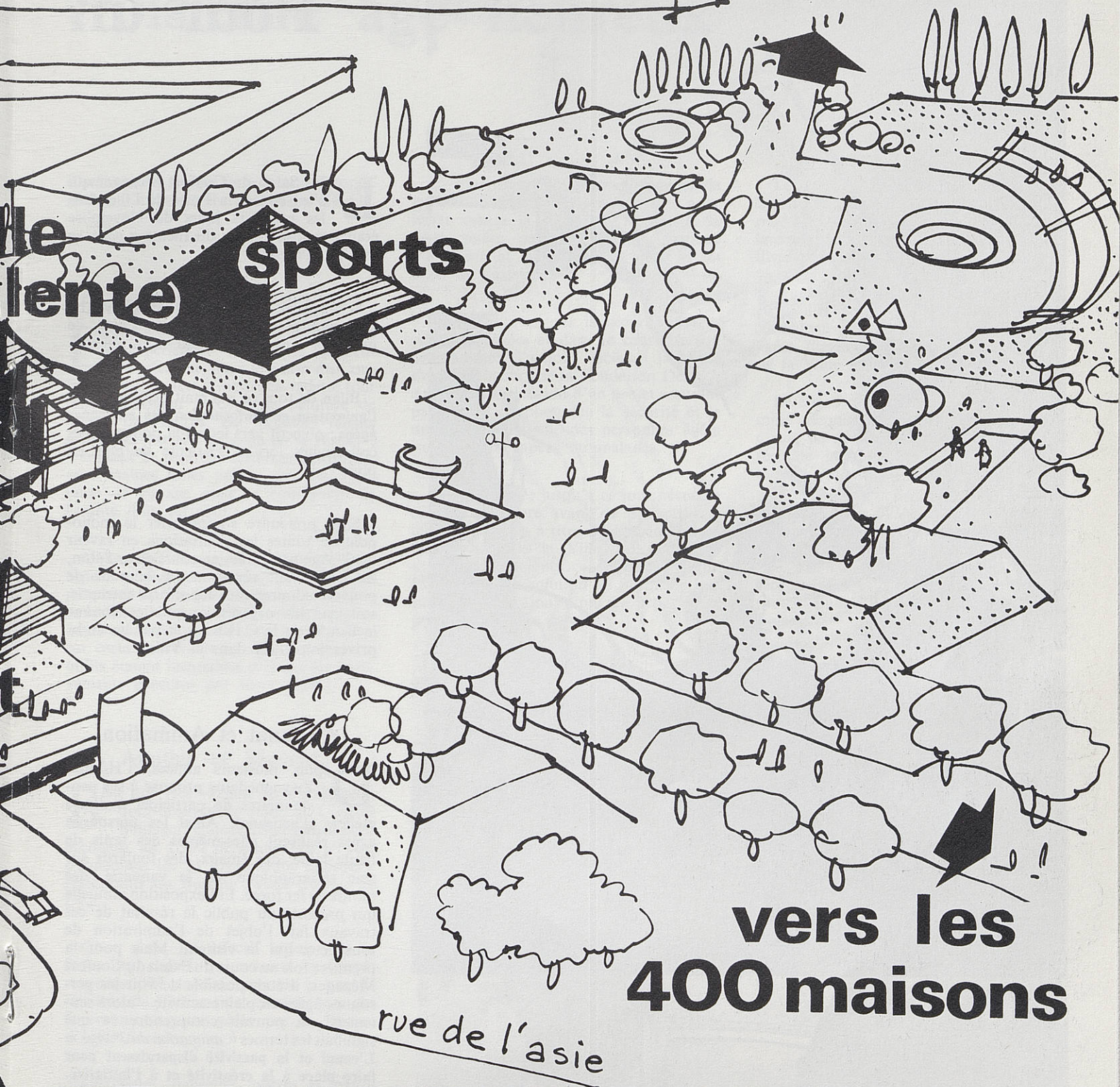
jardin d'aventures

lopofa





# résidence sud



***Le plan d'aménagement de la Briqueterie***

Jean et Martine Pattou  
architectes



# Pour un

Le 24<sup>e</sup> Salon du Confort Ménager qui s'est tenu à la Foire de Lille dans les premiers jours de Novembre était organisé autour du thème « pour un 3<sup>e</sup> Age heureux ».

Il s'agissait pour M. ZIMMERMAN, le dynamique Directeur de la Foire, de présenter à la fois un bilan et un objectif.

Bilan de tout ce qui était déjà fait pour l'animation et l'information des personnes âgées ; objectif vers lequel la politique des collectivités locales s'oriente de plus en plus.

Sans prétendre s'approprier le monopole de toutes les réalisations en faveur du 3<sup>e</sup> Age présentées au cours de ce Salon, les Lillois ont sûrement été heureux de pouvoir admirer tous les efforts entrepris, soit par les organismes publics comme le B.A.S. ou le C.H.R., soit par les clubs privés implantés dans la Ville.

## Artisanat et Animation

Depuis plusieurs années, l'Hôpital Zwynghedauw propose à ses pensionnaires de participer à divers ateliers d'artisanat. Ainsi les personnes âgées réalisent elles-mêmes des tapis de haute laine, des émaux, des foulards sur soie sérigraphique, de la vannerie, des motifs en fer forgé. Et l'exposition annuelle qui présente au public le résultat de ces travaux fait l'objet de l'admiration de tous ceux qui la visitent. Mais pour la première fois au cours du Salon du Confort Ménager, il était possible de voir les personnes âgées en pleine activité... alors seulement on pouvait comprendre ce que signifiait les termes « animation du 3<sup>e</sup> Age ». **L'ennui et la passivité disparaissent pour faire place à la créativité et à l'initiative.** Les personnes âgées se sentent valorisées par l'œuvre qu'elles accomplissent, et nombreux furent les jeunes qui s'arrêtèrent pour regarder et demander des explications.

Il faut savoir que la démonstration qui fut faite à la Foire de Lille, se réalise tous les jours dans les ateliers de l'Hôpital Zwynghedauw, de l'Hospice Général et de l'Hospice Gantois sous la conduite



par Bernard MOLLET,  
Adjoint au Maire



# troisième âge heureux

d'animateurs formés dans les stages organisés à l'initiative du Professeur GRAU.

## Peinture et Gymnastique Volontaire

Dans les clubs de l'U.R.N.A.R., des expériences semblables existent également, mais le Salon du Confort Ménager devait mettre en vedette tout particulièrement le Club de peinture de la rue de Fleurus. **De véritables talents artistiques ont là l'occasion de se révéler** ; il suffisait de regarder certaines aquarelles, ou certaines toiles peintes par des amateurs de 70 ans pour se convaincre de l'utilité d'un tel club.

Quant aux démonstrations de gymnastique volontaire accomplies par les membres du Club Vauban sur le podium de la Foire, si elles ont fait sourire quelques quadragénaires, ce fut très fugitivement, car certains d'entre eux découvrirent vite qu'ils étaient incapables d'imiter les mouvements exécutés par leurs aînés !

## Amitiés et Sécurité

Bien que très variées, les installations dont disposait le Salon du Confort Ménager, étaient insuffisantes pour accueillir les 1.500 personnes du 3<sup>e</sup> Age fréquentant les 23 foyers-clubs et foyers-restaurants du Bureau d'Aide Sociale de Lille.

C'est donc un effectif réduit par la force des choses qui assumait la lourde responsabilité de témoigner de la grande vitalité, de l'animation quotidienne des foyers municipaux gérés par le Bureau d'Aide Sociale.

Chanteurs, danseurs, poètes et patoisants du 3<sup>e</sup> Age, encouragés par la présence de SIMONS et entraînés par le sympathique Raoul DE GODEWAERS-VELDE, ont rivalisé d'entrain et de bonne humeur.

Ce que les personnes âgées aiment retrouver avant tout dans les foyers-clubs, c'est la présence des vieux amis, la **sécurité d'une porte ouverte sur une salle bien chaude.**

En effet, au soir de leur vie, combien de personnes âgées se retrouvent seules pour lutter contre la solitude, l'insécurité, la peur, seules pour vaincre un manque d'affection et faire face aux mille et un aléas de l'existence ?

Soucieuse d'assurer la sécurité de ces personnes âgées et dans le cadre de son programme d'action sociale, la Ville avec le concours de la Fondation Delta 7, a étudié la réalisation d'un projet assurant par liaison téléphonique la sécurité et le maintien à domicile des personnes âgées isolées, handicapées ou malades.

L'étude menée jusqu'à ce jour nécessite cependant encore avant de pouvoir être mise en place et à titre expérimental dans un quartier de la Ville, de nombreux examens techniques et financiers afin d'apporter une solution au problème que pose la réalisation d'un tel programme d'une conception nouvelle.

Le stand Delta-Revie-Lille aménagé au Salon du Confort Ménager et dont les permanences ont été assurées bénévolement par des membres d'associations diverses, a suscité l'intérêt de nombreux visiteurs pour le projet de liaison téléphonique 24 heures sur 24 entre un central particulier installé dans un établissement spécialement structuré et des personnes âgées disséminées dans divers quartiers de la Ville.

Le Salon du Confort Ménager est terminé depuis longtemps, mais l'action « pour un 3<sup>e</sup> Age heureux » continue, elle réclame la collaboration de toutes les bonnes volontés.

L'« opération Télévision » lancée par la Commission « 3<sup>e</sup> Age » du Haut Comité à l'Animation s'inscrit dans cette perspective. Elle consiste à récupérer les anciens récepteurs, à les faire réparer et à les offrir (notre photo) à des personnes âgées isolées. ■





# Lille, une ville pour les jeunes

Sous les auspices de l'Office Municipal de la Jeunesse, s'est tenue le 27 novembre 1975 dans le grand Hall de l'Hôtel de Ville une assemblée-débat animée par Pierre Mauroy, Député-Maire, entouré de nombreux adjoints et conseillers municipaux, sur le thème « **Lille, une ville pour les jeunes** ».

par M<sup>e</sup> Samy BOCHNER,  
Conseiller municipal

**C**omme devait le rappeler Monique BOUCHEZ qui présidait les travaux, il s'agissait de réunir tous les jeunes Lillois devenus majeurs depuis l'entrée en vigueur de la loi du 5 juillet 1974 abaissant à 18 ans l'âge de la majorité civile et politique et de favoriser un contact direct de ces jeunes avec leur Maire pour débattre de leurs problèmes dans la ville.

Deux grands thèmes furent abordés par les nombreux participants (individuels ou en association), dont il est intéressant de retenir les principaux éléments de discussion et les conclusions.

## LES PROBLÈMES DE SOCIÉTÉ ET LA PARTICIPATION DES JEUNES AUX DÉCISIONS QUI LES CONCERNENT

### • Les jeunes dans la ville.

Liée aux mouvements de la civilisation, la ville existe et dure tandis que la jeunesse constitue un corps social abstrait auquel se posent aujourd'hui des problèmes concrets :

— le chômage, phénomène économique qui échappe pourtant aux compétences communales, car si à Lille des activités secondaires disparaissent, le secteur tertiaire s'implante rapidement et la responsabilité de la ville réside seulement dans le maintien d'un juste équilibre ;

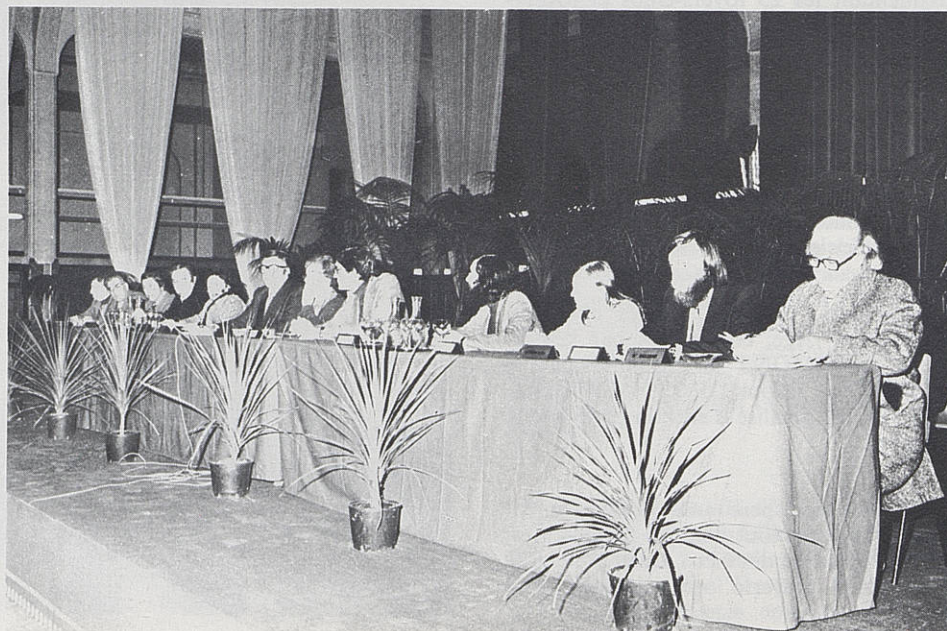
— la commune manque de ressources financières pour subventionner autant

qu'elle le souhaiterait les associations ou les foyers de jeunes.

Seulement 17 % des impôts de l'État reviennent aux collectivités locales ; alors qu'il en faudrait au moins 30 %. Le taux d'imposition des communes atteint sa limite maximum et une décentralisation s'impose car la répartition actuelle est anormale notamment par rapport à nos voisins européens.

### • Favoriser l'accueil et la participation des jeunes dans la commune :

— si la commune disposait de ressources financières plus importantes, il serait commode aux élus d'être moins





parcimonieux à l'égard des jeunes au moment de l'attribution annuelle des subventions de fonctionnement et même d'en prévoir le doublement ;

— la formule idéale consisterait à assimiler certains secteurs d'activités (par exemple les Foyers de jeunes travailleurs) au principe du service public.

Ainsi seraient favorisés les encoura-

gements déjà prodigués par la municipalité pour faciliter le dialogue avec les groupements d'associations qu'elle a suscités : office municipal de la Jeunesse, office municipal des Sports.

Ce n'est pas sans audace qu'elle a même confié à l'Association « **Lille-Jeunesse** » la gestion de ses équipements municipaux qui postule la participation directe des usagers.

## LES ÉQUIPEMENTS ET LE RÔLE DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE DANS L'ANIMATION

• Consciente des besoins nouveaux en petits et moyens équipements à caractère socio-éducatifs la municipalité a multiplié les réalisations sportives et de loisirs.

— L'organisation des loisirs est une exigence prioritaire de notre temps mais il importe d'en exclure tout mercantilisme. Dans les quartiers apparaissent ces structures d'avant-garde que de nombreuses villes nous envient déjà : terrain d'aventures aux « **Dondaines** », intégration de nouveaux équipements de loisirs dans la rénovation de l'habitat à « **Belfort** », jardin de l'enfance et du loisir aux

« **LO.PO.FA.** », classes vertes et classes de neige à Saint-Gervais.

— En favorisant la pratique du sport en général pour les jeunes, la ville accorde une priorité aux sports de masse et à la réalisation de salles d'entraînement (Gymnase Gombert dans le centre ville, salle Kennedy à « **Saint-Sauveur** », salles de musculation et fosse de plongée de la piscine olympique Marx-Dormoy, terrains d'entraînements de la rue d'Iéna et aux « **Bois-Blancs** »).

• Tous ces équipements concourent à l'animation d'une jeunesse en quête de moyens matériels et de structures collectives.

— Les ressources financières peuvent être sollicitées par l'intermédiaire du G.E.D.A.L. (Groupement d'Étude et de développement de l'animation lilloise) qui assure la participation d'organismes payeurs aux dépenses de la ville en la matière.

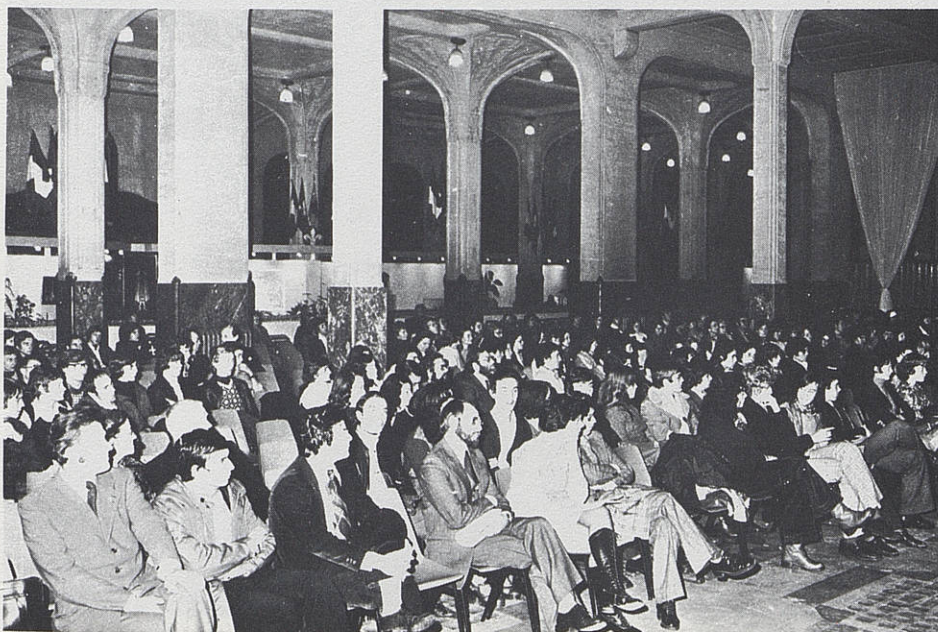
Ce biais facilite l'implantation d'animateurs permanents dans les quartiers et dans le respect de la laïcité, c'est-à-dire du pluralisme des courants de pensée.

Au fond, cette concertation des jeunes, qui s'établit dans le cadre de l'O.M.J. pourrait s'étendre à tous les mouvements de jeunesse politiques, syndicaux ou confessionnels en vue d'élargir les débats comme le Colloque sur l'animation en 1973 en fut l'amorce. En encourageant la constitution de comités de quartiers, la municipalité tend à éviter la sclérose des associations et faciliter la communication entre les jeunes résidant dans un même lieu.

Dans un vibrant plaidoyer pour la ville, Pierre MAUROY affirmait récemment que « **Si la campagne réconcilie l'homme avec la nature, la ville le réconcilie avec lui-même** ».

C'est pourquoi la jeunesse lilloise, héritière d'une ville défigurée par la révolution industrielle, participe aujourd'hui à l'effort de ses édiles pour rendre la ville belle et populaire, dynamique et rajeunie.

Elle a conscience de représenter l'avenir d'une nouvelle révolution pour la beauté de la ville et le bonheur d'y vivre. ■







**BIBLIOTHÈQUE  
MUNICIPALE**  
32-34, rue Ed. Delesalle  
Lille

## 10<sup>ème</sup> anniversaire des nouvelles installations

La Bibliothèque Municipale de Lille est probablement la première qui ait été ouverte au public dans notre région dans la mesure où elle est l'héritière de la Bibliothèque du Chapitre de la Collégiale Saint-Pierre.

Cette Bibliothèque, en effet, attestée dès le XII<sup>e</sup> siècle, fut ouverte au public en 1726 grâce à Raymond de Valory, Trésorier du Chapitre, et ses collections, revendiquées par la ville au moment des confiscations révolutionnaires de 1789, constituent un éventail de fonds ancien de notre Bibliothèque actuelle.

Ces fonds anciens, mis à la disposition de la ville par l'arrêté consulaire du 8 pluviôse an XI (28 janvier 1803), ont été complétés par des livres et des manuscrits confisqués à d'autres établissements religieux, tels l'Abbaye de Cysoing, de Marquette et surtout de Loos.

Cette Bibliothèque, après avoir partagé avec le Musée de gravure, l'ancien couvent des Recollets, s'installe dans l'hôtel de ville construit en 1842 par Bonvignat à l'emplacement de la place Rihour. Elle y prospère jusqu'à la déclaration de guerre de 1914 qui la mit « en veilleuse », et l'incendie de la nuit de Pâques 1916 qui détruisit une partie des collections.

Les manuscrits et livres précieux ayant, heureusement, été mis à l'abri dans le « Palais Rihour », avec ce qui avait été sauvé des flammes et de l'eau, ils furent entreposés pour un reclassement provisoire dans la Bibliothèque Universitaire alors installée place Georges Lyon.

Mais par suite de circonstances contraires (et, de la guerre de 1939) ce provisoire s'est prolongé jusqu'en 1965, mettant la Bibliothèque dans une situation de léthargie, à peine allégée par l'ouverture, en 1946, d'une annexe de prêt, avec accès libre aux rayons, l'une des premières du genre de la région.

Enfin, en 1965 s'ouvrent les nouveaux locaux de la Bibliothèque.

La Bibliothèque Municipale inaugurée le 6 novembre 1965, offre aux Lillois :

- **Un service de consultation sur place :**

2 salles totalisant 200 places où sont communiqués les ouvrages du fonds général (plus de 300 000) ;

les journaux et périodiques (environ 200 000 volumes et 400 titres vivants) ; les fonds anciens (manuels et imprimés), précieux, locaux et spéciaux (par ex. : fonds musical) ; ces collections étant conservées dans une tour-magasin de 9 étages.

- **Service de prêt des adultes avec accès libre aux rayons.**

- **Une bibliothèque de jeunes, avec prêt de lecture sur place.**

- **Une salle d'exposition.**

Nous fêtons en 1975, le 10<sup>e</sup> anniversaire de ces nouvelles installations et à cette occasion il nous semble bon de faire un bilan.

### FONCTIONNEMENT DES DIFFÉRENTS SERVICES

Quelques statistiques :

Nombre de livres achetés :

5 756 en 1965 ; 13 564 en 1974.

Nombre de lecteurs et nombre de livres consultés au Service de lecture sur place :

12 466 en 1965 ; 41 425 en 1974 ;

6 247 en 1965 ; 25 458 en 1974.

Nombre de lecteurs et nombre de livres prêtés dans les Services de prêt :

lec. : 2 150 en 1965 ; liv. : 41 707 ;  
lec. : 8 886 en 1974 ; liv. : 221 429.

Des expositions nombreuses, diverses : cette année : livres allemands, dessins d'enfants, livres belges et Saint-Maurice, des conférences, etc...

### LES ÉLARGISSEMENTS

— Création de la section des jeunes à Fives en septembre 1969.

— Création de l'Annexe (jeunes et adultes à Marx Dormoy) en juin 1972.

— Création du bibliobus urbain (pour la desserte des boulevards périphériques) en mai 1972.

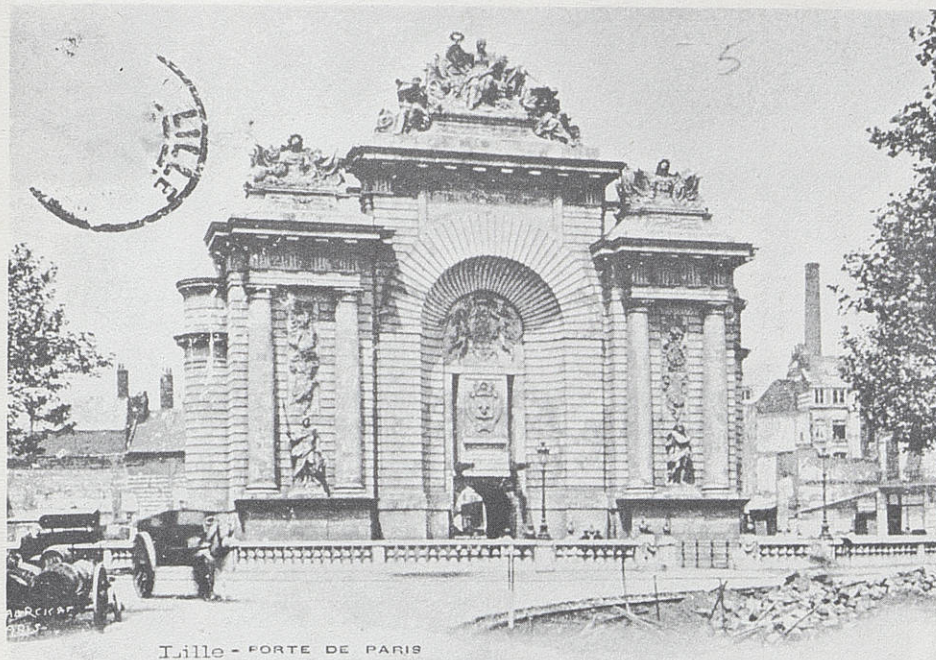
### LES PROJETS

Annexe Louise de Bettignies : dans le secteur sauvegardé, une annexe complète (jeunes et adultes, activités), sera installée dans des maisons anciennes, ce qui permettra dans un cadre d'architecture classique lilloise des aménagements modernes et fonctionnels.

D'autres implantations ont été envisagées, en particulier, l'implantation d'une annexe très complète à Fives. ■







**D**u samedi 14 au mardi 24 février, des photos de Lille ou de Lillois réalisées par des photographes amateurs seront exposées dans les vitrines des commerçants de 3 grands centres de la Ville c'est-à-dire Lille-Centre, Saint-Sauveur, Gambetta-Wazemmes.

Vous pourrez tous voter pour les trois photographies qui vous semblent les meilleures par centre à l'aide de bulletins réponses distribués par les commerçants concernés que vous distinguerez par l'affiche annonçant ce concours.

Le principe du jeu est de retrouver les 3 meilleures photos du quartier dans l'ordre tel que l'aura établi un jury de spécialistes et de personnalités artistiques.

Les gagnants de chaque centre seront récompensés par un prix offert

## FESTIVAL LILLOIS DE LA PHOTOGRAPHIE

### *Concours "Lille et les Lillois"*



par les exposants du salon de la photo-cinéma qui aura lieu les 28 et 29 février à la Foire de Lille.

La remise officielle des prix aura lieu courant mars. Les lauréats seront avertis individuellement par lettre.

Afin qu'il n'y ait aucune erreur, les bulletins de participation seront de couleur différente selon les centres commerciaux et porteront mention des thèmes présentés et la liste des commerçants du quartier participant au jeu.

Ils seront à retourner soit à l'Hôtel de Ville, à la Mairie annexe du vieux Lille ou au Syndicat d'Initiative. ■

---

*jouez avec nous !*

---





26 SEPTEMBRE

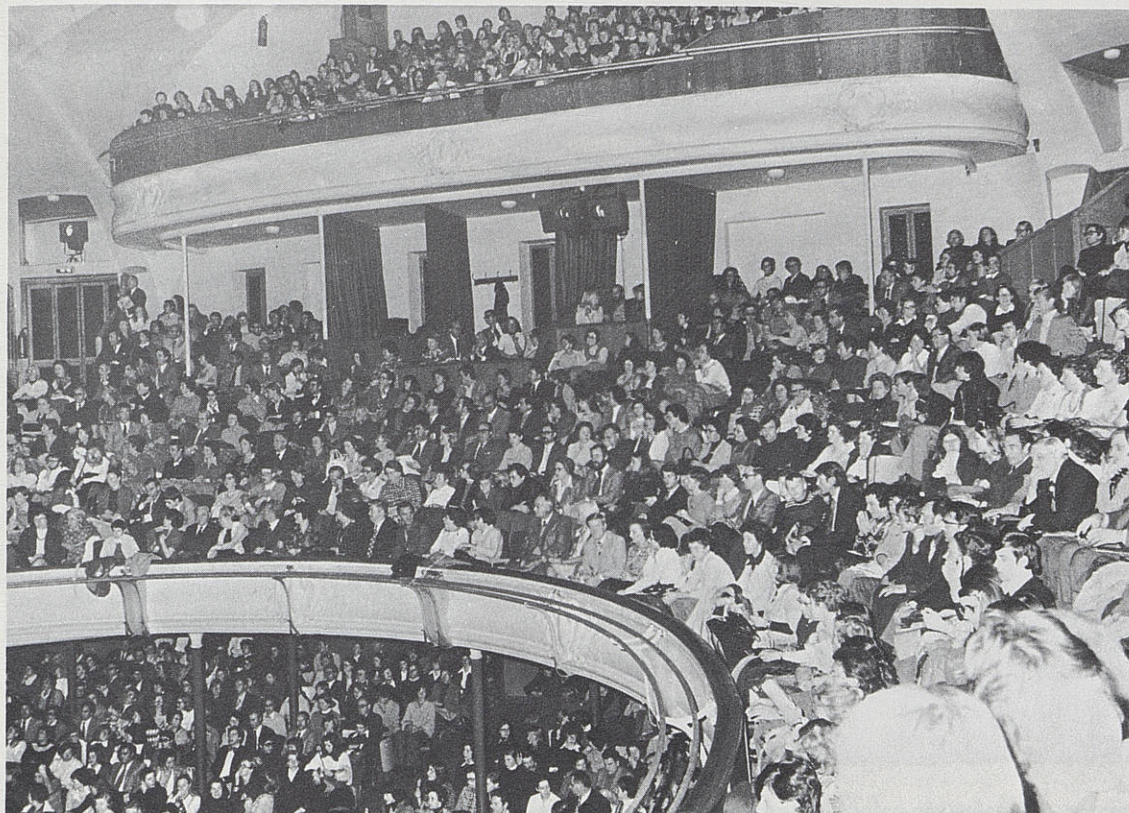
**M.** Pierre MAUROY inaugure officiellement l'« *Automne Belge à Lille* » en compagnie de M. CHABERT, Ministre belge des Communications et du Tourisme. Cette cérémonie symbolique marqua le point de départ d'une animation extraordinaire créée dans notre ville durant 4 mois et dans tous les domaines : fêtes populaires, expositions, cinéma, théâtre, musique, danse, conférences et sports. Ce programme, mis au point par M. JACQUES, Consul Général de Belgique et M. LEROY, Consul, fut en tous points parfait, et il sera difficile désormais de faire mieux dans le genre.

**N**os amis belges ont pu se rendre compte qu'on sait s'amuser à Lille. Les diverses manifestations folkloriques qui se déroulèrent dans le cadre de l'Automne belge furent l'occasion pour tous les Lillois de manifester leur goût de la fête populaire, comme en témoigne la photo ci-dessous.



12 OCTOBRE





14 OCTOBRE

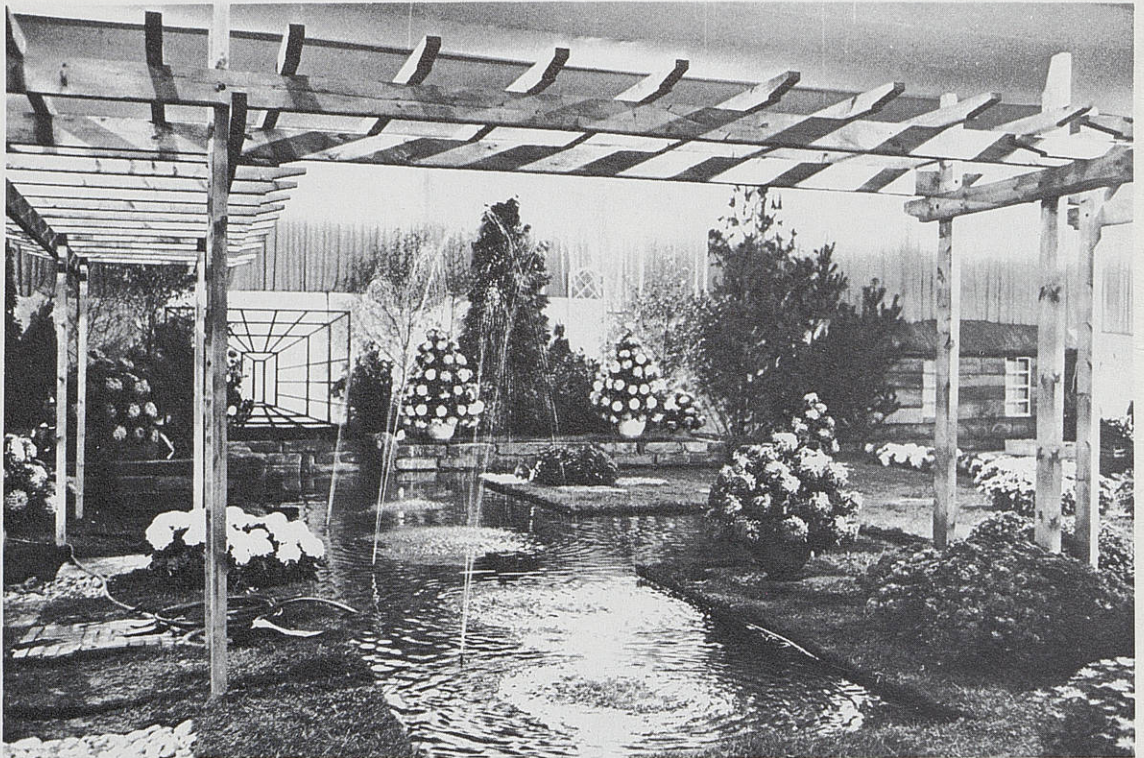
▲  
Le festival de Lille prend un très bon départ avec la représentation de la pièce de Victor Hugo « *Hernani* » mise en scène par Robert Hossein et jouée par les Comédiens Français. C'est le lendemain que la célèbre troupe apprendait avec douleur la disparition de son doyen Jacques CHARRON.

Pari tenu — 14 mois seulement après la décision de la construction, le stade Grimonprez est inauguré. Journée mémorable qui vit défiler après une réception à l'Hôtel de Ville, tous les supporters du L.O.S.C. à travers les rues de la ville, dans une ambiance indescriptible. Le vieux stade « *Jooris* » ne sera jamais oublié puisqu'il renaît de ses cendres dans l'ultra-moderne « *Grimonprez-Jooris* ».



28 OCTOBRE





## FLORALILLE 75

▲ Une prestigieuse exposition du Service des Espaces Verts de la Ville de Lille qui eut pour cadre la Foire Internationale du 7 au 11 novembre 1975. Un hectare de plantations, 1 million de fleurs, des présentations de plantes d'ornementation de jardins et de plantes vertes d'appartement. Une composition florale extraordinaire à la gloire des chrysanthèmes qui, détachés de leur contexte habituel, eurent ainsi l'occasion de montrer à tous l'harmonie et le chatoyement de leurs coloris.

▼ Notre ville était honorée par la venue de Son Excellence Gérard PELLETIER, Ambassadeur du Canada en France. Ce fut une occasion unique pour les Lillois de reprendre contact avec leurs cousins d'outre-Atlantique qui ont si bien conservé la pureté désuète de notre langue française.



24 NOVEMBRE





29 NOVEMBRE

▲  
A l'issue d'une journée consacrée à la visite des réalisations municipales réalisées ou en cours, M. MAUROY procède à la pose de la première pierre de la crèche Croisette. Cet équipement devrait rendre de très grands services aux habitants de ce quartier en pleine transformation et qui compte un nombre important de jeunes ménages.

Période de trêve au milieu de l'agitation qui caractérise notre fin de 20<sup>e</sup> siècle. Chacun de nous a plus le temps de s'occuper des autres et surtout des plus démunis. C'est l'occasion pour le Conseil Municipal de penser plus encore aux aînés lillois défavorisés en allant leur remettre le traditionnel colis de fin d'année.

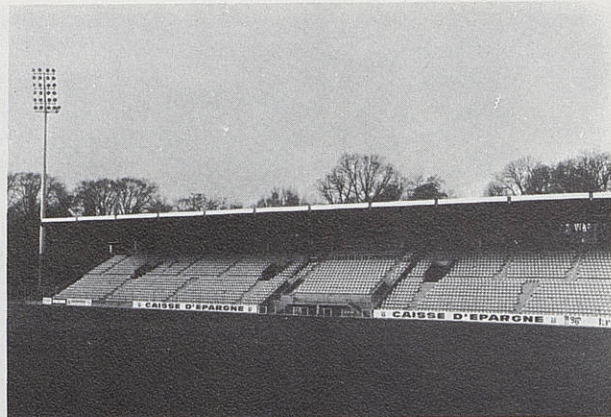


NOEL





De  
Jooris  
à  
Grimonprez



## Si le L.O.S.C. m'était conté...

PAR PAUL HURSEAU,  
CHEF DE RÉDACTION A *NORD-MATIN*

**Le stade Henri Jooris a vécu.**

**Désormais le L.O.S.C. joue au stade Félix Grimonprez-Henri Jooris.**

**Avec cette disparition se tourne une page chère au cœur des Lillois...**

En effet, le stade de l'Avenue de Dunkerque, qui prit le nom de stade Victor Boucqey avant d'être baptisé stade Henri Jooris, était depuis plus de cinquante ans le terrain de football de la grande équipe de la capitale des Flandres, l'Olympique Lillois, puis le L.O.S.C. ; le théâtre de plus de 900 rencontres de compétitions professionnelles devant quelque dix millions de spectateurs. Avant de conter l'historique du L.O.S.C., rappelons que l'Olympique Lillois et le Sporting Club Fivois fusionnèrent en 1944 pour donner naissance au Lille Olympique Sporting Club, un héritier prodigieusement doué qui allait défrayer les chroniques sportives...

L'Olympique Lillois, créé en mars 1902, conquiert ses lettres de noblesse en 1911 lorsque, pour la première fois, les « blanc cerclé rouge » furent Champions du Nord, et invités un peu partout à l'étranger où ils furent opposés aux meilleures équipes européennes.

### HENRI JOORIS, le précurseur

De 1911 à 1931, l'O.L. fut administré et présidé par M. Henri JOORIS, un grand chef d'industrie qui développa simultanément la grande brasserie « Excelsior » et l'« Indépendante » dont le rôle fut considérable pour l'extension du football dans notre région.

Sous la direction éclairée de ce véritable pionnier du sport, l'Olympique Lillois s'adjugea 7 titres de Champion du Nord 1<sup>re</sup> Série (1911 - 1913 - 1914 - 1921 - 1922 - 1928 - 1929), 2 titres de Champion du Nord de Division d'Honneur (1930-1931) et le titre envié de Champion de France, toutes fédérations en 1914.

Au lendemain de la guerre 1914-1918, Henri JOORIS fonda la Ligue du Nord dont il fut le Président avant d'être appelé à la Vice-Présidence de la Fédération Française de Football.

Son influence était tellement grande que Lille fut la seule ville de province où il fut

accordé un grand match international : France-Belgique de football que nos Tricolores remportèrent par 4 buts à 3. A cette époque, l'O.L. comptait neuf joueurs internationaux : VOYEUX, DEGOUVE, ELOY, MONTAGNE, DUCRET, GRAVELINE, Paul CHANDELIER, VIGNOLI et le Belge Alphonse SIX.

Le 11 novembre 1920, le stade de l'Avenue de Dunkerque bénéficia de nouvelles installations et prit par la suite le nom de stade Victor Boucqey en souvenir du Vice-Président d'Honneur de l'O.L. ; ce fut l'occasion d'une fête remarquable où fut inauguré le monument à la gloire des 75 morts pour la France de l'O.L., une œuvre splendide du statuaire lillois H. SOUBRICAS.

Durant la période 1920-1930, l'équipe d'Henri JOORIS multiplia les exploits avec ses joueurs de grande classe dont les plus fidèles furent VANDEPUTTE, BUZZA, GRAVELINE, les frères VIGNOLI, LECAT, COURQUIN, RYSSSEN, DUPONCHELLE, DERMIE, Léon DENGLOS, Jules VANDOOREN, THÉRY, DUVAL, VON AU, CHEUVA, MEURISS, Georges BERRY, CAULLERY, CARPIN, DEFORGE, R. PLUQUET et DELBRAYELLE.

En 1932, Henri JOORIS, très absorbé par ses affaires et l'influence prépondérante de la Ligue du Nord prenait la Présidence d'Honneur, cédant le flambeau à un homme dynamique et dévoué Gabriel CAULLET.



## L'OLYMPIQUE LILLOIS, 1<sup>er</sup> Champion professionnel

Cette année, précisément — le 22 juillet 1932 — une véritable bombe éclata dans la Capitale des Flandres lorsqu'on apprit que le Club voisin et rival — le SPORTING CLUB FIVOIS — adhéra au professionnalisme... et, conséquence immédiate de cette nouvelle, le départ de trois Olympiens, Louis VAN-DEPUTTE, Georges BERRY et André CHEUVA qui signaient au S.C.F.

Les dirigeants de l'O.L. avaient refusé de poser leur candidature, persuadés qu'ils seraient suivis par les autres responsables des clubs nordistes. Telle ne fut pas la décision du Président Louis HENNO qui espérait supplanter son brillant voisin en propulsant le Sporting Club Fivois parmi l'élite du football français.

Mis au pied du mur, les dirigeants olympiens, soucieux de conserver leur clientèle, donnèrent leur adhésion, qui, bien que tardive, fut acceptée une semaine après la limite prévue. Ainsi, grâce à son audacieux voisin, l'Olympique Lillois disputa la première compétition professionnelle et... dix mois plus tard, en mai 1933, fut sacré Champion de France.

Huit trains spéciaux avaient amené 6 000 Nordistes au stade de Colombes où l'O.L. triompha en finale de l'A.S. Cannes par 4 buts à 3.

Voici les noms des héros de ce match « historique » : DÉFOSSÉ, J. VANDOO-REN, THÉRY, MEURISS, MacGO-WAN, BEAUCOURT, DECOTTIGNIES, LUTTERLOCK, BARRET, VARGA, G. WINCKELMANS.

De 1932 à 1940, les meilleures équipes étrangères foulèrent le gazon du stade Victor Boucquey opposées à l'O.L. ou à l'équipe de la sélection de la Ligue du Nord, notamment SUNDERLAND, SHEFFIELD WESNESDAY, CLYDE GLASGOW, ALLEMAGNE DE L'OU-EST, POLOGNE DE L'OU-EST, AUS-TRIA VIENNE, URANIA GENÈVE, BUDAPEST, etc...

Le Tournoi International de l'Exposition mit aux prises le F.C. BOLOGNE et le SLAVIA DE PRAGUE; enfin en 1938, un quart de finale de Coupe du Monde opposa à Lille la HONGRIE et la SUISSE.

Sous le maillot « blanc cerclé rouge » de l'O.L., on vit évoluer de grandes vedettes, les internationaux français, DÉFOSSÉ, J. VANDOO-REN, MEURISS, CHEUVA, BEAUCOURT, Jules BIGOT, Julien DA RUI, DELANNOY; les Hongrois SIMO-NYI, LUKACS, MORÉ, VARGA, KALOSCAI; les Britanniques Mac-GOWAN, LUTTERLOCK, BARRET, HIGGINS; les Autrichiens WINDNER, SCHADEN, PRESCH; les Suisses VON AU, JAECK, SPAGNOLI; le Tchèque BOUSKA; les Argentins VOLANTE,



### L'Olympique Lillois 1932-1933.

*En bas, de gauche à droite : DECOTTIGNIES, LUTTERLOCK, BARRET, VARGA, WINCKELMANS.*

*En haut, de gauche à droite : DÉFOSSÉ, M. HOCHART, MEURISS, J. VAN-DOOREN, BEAUCOURT, MacGOWAN, THÉRY.*



### L'Olympique Lillois 1933-1934.

*En haut, de gauche à droite : VANDOO-REN, MEURISS, MacGOWAN, WINDNER, BEAUCOURT, DÉFOSSÉ.*

*En bas, de gauche à droite : LUTTERLOCK, DELASSUS, SIMONYI, WINCKELMANS, DELANNOY.*





### Le L.O.S.C. Champion de France 1945-1946, et vainqueur de la Coupe 1946.

*En bas, de gauche à droite : R. VANDOOREN, BARATTE, BIHEL, TEMPOWSKI, LECHANTRE.*

*En haut, de gauche à droite : G. BERRY (entraîneur), F. BOURBOTTE, JEDREJAK, J.-M. PRÉVOST, SOMMERLINCK, CARRÉ, HATZ, GRIMONPONT.*

BERNASCONI ; autant de noms prestigieux acclamés tels des idoles.

Durant huit années de professionnalisme, l'O.L. fut l'image de marque de la ville de Lille, devenue une véritable Capitale des Flandres par le renom du football.

En Championnat, l'O.L. se classa successivement 1<sup>er</sup>, 4<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>.

En Coupe de France :  
quart-finaliste (1932 - 1936 - 1938) ;  
demi-finaliste - 1934 ;  
finaliste - 1939.

Le Sporting Club Fivois lui livra une lutte farouche, colorée par une querelle de clochers dont les « Anciens » n'ont pas oublié le caractère épique ni les farouches derbies.

Le S.C.F., en Championnat, se classa 7<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>.

En Coupe :  
quart-finaliste (1936 - 1940) ;  
demi-finaliste (1935 - 1938) ;  
finaliste - 1941.

Ses joueurs les plus cotés furent : F. BOURBOTTE, E. LIBÉRATI, A. CHEUVA, DALHEIMER, CERNICKY, GONZALES, BARA, SAINT PÉ, PROUFF, NOVICKI, WAGGI, E. MÉRESSE, JEDREJAK, NUIC, René LE-





LEU, J. CARPIN, M. DELOOSE, Jean et Joseph LAUER, VAN CAENEGHEM, BOCQUET, DE CECCO, SÉFELIN, AOUED, DAHO.

## FUSION en 1944

**E**n 1939, année funeste, le Capitaine Gabriel CAULLET voulut passer le dernier sur un pont miné, lequel explosa alors qu'il le franchissait.

Henri JOORIS, retiré de la scène sportive, mourut à Cannes, l'année suivante.

Deux grands défenseurs du sport et du football nous avaient quittés à jamais.

L'Olympique Lillois et le Sporting Club Fivois continuèrent d'exister tant bien que mal dans cette période troublée.

Des pourparlers étaient en cours pour une fusion mais il fallut attendre 1944.

Olympiens Lillois et Fivois se mirent enfin d'accord et scellèrent leur union le 23 septembre 1944 à l'occasion d'un pèlerinage de tous les dirigeants des deux clubs au Monument aux Morts de l'O.L.

M. Francis BONDUEL, grand ami de Gabriel CAULLET, membre de l'O.L., Président de l'O.I.C.L. (fusion temporaire

de l'O.L. et de l'Iris 1941-1943) fut nommé Président Général du L.O.S.C., la présidence de la Section de football étant confiée à Louis HENNO.

A noter que le Club prit d'abord le nom de stade lillois ; sous un maillot bleu à parements rouges, François BOURBOTTE et ses équipiers disputèrent le premier match de la fusion le 1<sup>er</sup> octobre 1944 contre le Red Star au Stade Victor Boucquey. Le premier match officiel, disputé sous le sigle du L.O.S.C., eut lieu en novembre 1944 et se solda par un net succès contre Le Havre 9 à 2. Un nouvel équipement avait été choisi : maillot blanc à chevron rouge (en souvenir de l'O.L.), une culotte bleue (en souvenir de Fives).

Le Britannique Georges BERRY, ex-joueur de l'O.L. et de Fives, fut nommé responsable de l'Entraînement.

## MARIAGE D'AMOUR !

**D**ans la corbeille de ce mariage d'amour (et de raison !), l'O.L. apportait Julien DA RUI, Jules BIGOT, Jean BARATTE, Jean LECHAN-TRE, J.-M. PRÉVOST, Roger DES-CHODT, STEFANIAK et J.-J. KRETZ-CHMAR.

Le S.C. Fives, de son côté, offrait René BIHEL, JEDREJAK, SOMMERLYNCK, F. BOURBOTTE, TANCRÉ, DE CEC-CO, DEBRUYCKERE auxquels allaient se joindre bientôt les Parisiens Henri TESSIER, Roger VANDOOREN, le Rou-baisien Roger CARRÉ et le Valenciennois Bolek TEMPOWSKI (ex-Fivois lui aussi).

Avec ces noms prestigieux, le L.O.S.C. allait dominer le football d'après guerre de son étonnante personnalité.

Durant une décennie, on ne parlait que de la Ville de Lille et de son Club de football. Le palmarès du L.O.S.C. est suffisamment éloquent :

- 1945 : Finaliste de la Coupe de France ;
- 1946 : **Double** Coupe et Championnat de France ;
- 1947 : Vainqueur de la Coupe de France (4<sup>e</sup> du Championnat) ;
- 1948 : Vainqueur de la Coupe de France (2<sup>e</sup> du Championnat) ;
- 1949 : Finaliste de la Coupe (2<sup>e</sup> du Cham-pionnat) ;
- 1950 : 2<sup>e</sup> du Championnat ;
- 1951 : 2<sup>e</sup> du Championnat - Finaliste de la Coupe LATINE ;
- 1952 : 3<sup>e</sup> du Championnat - Demi-fina-liste en Coupe ;
- 1953 : Vainqueur de la Coupe de France - (4<sup>e</sup> du Championnat) ;

## Les présidents du L.O.S.C.

Francis BONDUEL :	Robert BARBIEUX :
1944 à 1946	1966 à 1970
Louis HENNO :	Max POMMEROLLE :
1946 à 1959	1970 à 1973
Pierre KLES :	Paul-Mary DELANNOY :
1959 à 1962	1973...
Jean DENIS :	
1962 à 1966	

— Francis BONDUEL fut nommé Président Général à la fusion, Louis HENNO exerçant les fonctions de Président de la Section de Football.

— M. Henri JOORIS fils fut Président Général de toutes les sections amateurs du L.O.S.C. de 1959 à 1965.

## L'inauguration du stade Grimonprez-Jooris.

De gauche à droite : MM. F. SASTRE, P. MAUROY, P.-M. DELANNOY, A. NOTEBART, R. ALLARD.





1954 : Champion de France ;  
1955 : Vainqueur de la Coupe de France.

Cinq victoires en Coupe (sept finales)...  
Deux titres de Champion ; une époque  
riche d'exploits qui firent vibrer les sports-  
tifs de toute notre région.

Durant cette prodigieuse décennie, outre  
les joueurs cités précédemment, on vit  
encore évoluer André STRAPPE, Albert  
DUBREUCQ, Cory VAN DER HART,  
POITEVIN, B. LEFÈVRE, JANSEN,  
VERDEAL, VINCENT, DOUIS, RU-  
MINSKI, PAZUR, LEMAITRE, Roland  
CLAUWS, BIEGANSKI, WALZAK,  
G. BOURBOTTE,... autant de vedettes  
qui enthousiasmèrent le public. Un public  
extraordinairement fidèle, toujours entre 15  
et 23 000 spectateurs !

Ainsi le 17 février 1946, plus de 18 000  
personnes assistaient au match Lille-Lens,  
lorsqu'une toiture de tribune s'effondra  
sous le poids de quelques centaines de res-  
quilleurs. Le L.O.S.C. dut émigrer au stade  
Jules Lemaire à Fives en attendant que le  
stade Victor Boucquoy rouvre ses portes,  
réfectionné et baptisé sous le nom de stade  
Henri Jooris. L'inauguration eut lieu le  
dimanche 31 août 1947, ce jour-là, 20 500  
spectateurs assistèrent au triomphe du  
L.O.S.C. face à son voisin le C.O.R.T. en  
Championnat de France.

### La fin d'un règne

**D**urant la quinzaine d'années qui suivit  
cette période faste, le L.O.S.C.  
connut des fortunes diverses et de  
longues années en Division II. Sous la  
présidence de Jean DENIS, avec Jules  
BIGOT, entraîneur, le club retrouva sa  
place parmi l'élite ; on reprit espoir avec  
SAMOY, GUY, PEYROCHE, HEUTTE,  
ADAMSZYK, MAGNY, G. BOUR-  
BOTTE, ANDRIEN, STACHOWIAK,  
DACQUET, mais une nouvelle éclipse de  
trois ans provoqua le désintéressement du  
public.

Il fallut l'enthousiasme de quelques  
fidèles supporters, la création du « RE-  
NOUVEAU » avec quelques hommes  
dévoués, Arthur DEZWARTE, André  
GUAGUERE, André ROGIER, Roger  
DESCHODT, Marcel VANKEMS, Jean  
HOUTE pour que l'on s'aperçut que le  
football n'était pas mort à Lille. Max  
POMMEROLLE reprit en mains les des-  
tinées du L.O.S.C. et s'entoura de diri-  
geants compétents tels Georges VER-  
RIEST, Paul-Mary DELANNOY, Roger  
DESCHODT, Yves BONHOMME. La  
Municipalité Lilloise, sensibilisée par l'en-  
vergure des efforts accomplis, décida  
d'épauler cette entreprise. Sous la pression

d'Augustin LAURENT et de Raymond  
ALLARD, deux hommes qui firent revivre  
le football dans la Capitale des Flandres,  
le L.O.S.C. repartit du bon pied, et reprit  
sa place parmi l'élite en 1971.

Hélas, ce n'était pas la fin du tunnel.

Il fallut encore deux ans de purgatoire  
en Division II, avant que le L.O.S.C., sous  
la présidence de P.-M. DELANNOY —  
épaulé par Jean DENIS et Georges PEY-  
ROCHE — s'adjuge le titre de Champion  
de Division II et retrouve sa place au  
soleil.

## Les entraîneurs du L.O.S.C.

Georges BERRY :	1944 à 1946
André CHEUVA :	1946 à 1959
Jules VANDOOREN :	1959 à 1961
Jean BARATTE :	1961 à 1963
Guy POITEVIN :	1963
Jules BIGOT :	1963 à 1966
Daniel LANGRAND	1966 à 1970
Joseph JEDREJAK :	1969 à 1970
René GARDIEN :	1970 à 1973
Georges PEYROCHE :	1973...

Mai 1974... En triomphant de Valen-  
ciennes, devant MM. Pierre MAUROY,  
Député-Maire, SADOUL, Président du  
Groupement de la F.F.F. et... plus de  
20 000 spectateurs, le L.O.S.C. a renoué  
avec son prestigieux passé.

Les acquisitions de PRIETO, puis de  
COSTE, GARDON, KARASI, PARI-  
ZON et enfin MEZY lui ont donné une  
nouvelle dimension internationale.

Une grande équipe s'est forgée peu à  
peu, dont le moral a été soigneusement  
entretenu par un groupement de suppor-  
ters fidèles et dévoués, sous la bannière du  
nouveau Président, Jean-Claude DEL-  
MOTTE, et surtout — et ceci a son im-  
portance — le Club est dirigé par un  
gestionnaire.

L'actuel Président Paul-Mary DELAN-  
NOY, entouré d'un Comité Directeur  
compétent et dévoué — où l'on trouve  
Jean DENIS, André CHARLET, Eugène  
CAMATA, Roger DESCHODT, Robert  
PROUVOST, Jacques AMYOT, Claude  
MENTRE, Guy VERSTAVEL, Jacques  
DEWAILLY, Raymond VAILLANT et  
J.-J. BUISSON — a donné la preuve de la  
place que peut tenir un grand club dans  
une grande cité. Le L.O.S.C. représente  
pour la Ville de Lille une image de marque,  
un élément d'animation globale consi-  
dérable, un facteur humain, social, écono-  
mique très important.

### Le nouveau Stade Grimonprez - Jooris

**P**ierre MAUROY, Député-Maire, et le  
Conseil municipal ont fort bien  
compris la place que tient le  
L.O.S.C. dans la vie de notre cité. Le stade  
Henri Jooris était condamné ; sa destruc-  
tion ne devait pas amener l'exil du L.O.S.C.  
dans la périphérie.

En un an (un record !!!) un nouveau  
stade baptisé GRIMONPREZ-JOORIS a  
été édifié. De style anglais, **il peut accueillir  
plus de 25 000 spectateurs (et l'an prochain  
30 000)**. A la fois fonctionnel et esthétique,  
ce nouveau « Temple du football lillois »  
frappe la vue par le caractère harmonieux  
de l'ensemble dont l'envergure provoque  
l'admiration des visiteurs.

Ce nouveau stade, tout à l'honneur de la  
Municipalité lilloise qui a tenu à offrir un  
terrain prestigieux au L.O.S.C. et un  
ensemble confortable aux spectateurs, pré-  
senté dans un cadre merveilleusement  
enserré parmi les arbres ancestraux de la  
Citadelle.

L'inauguration du stade, qui eut lieu le  
28 octobre, et la réunion qui la précéda  
en l'Hôtel de Ville, resteront mémorables  
pour ceux qui vécurent cette soirée.

L'enthousiasme du public, la gratitude  
des supporters, la fierté des dirigeants et  
des joueurs loscistes de se voir offrir un si  
merveilleux outil de travail firent la preuve  
que la Municipalité avait vu juste, et méri-  
tait cette consécration. Souhaitons au  
L.O.S.C. de continuer sur la voie qu'il  
s'est tracée, celle du succès. ■

Lille, nouvelle revue d'information et de documentation ■ Revue trimestrielle, numéro 17, 1976 ■ Abonnement :  
4 numéros, 4 francs ■

Directeur de la publication : Pierre MAUROY ■ Rédacteur en chef : Monique BOUCHEZ ■

Administration-direction : Service des Relations Publiques, Hôtel de Ville, LILLE ■

Réalisation : NOR SOGEPRESS, 209, rue d'Arras, 59000 LILLE - Tél. 52.01.09 ■

Imprimerie spéciale du bulletin - Dépôt légal n° 9762.



LILLE . O . S . C \* 1975  
1976



En bas, de gauche à droite : PARIZON, BESNARD,  
KARASI, GIANQUINTO, PEYROCHE (entraîneur), MEZY,  
GAUTHIER, ICHÈ.

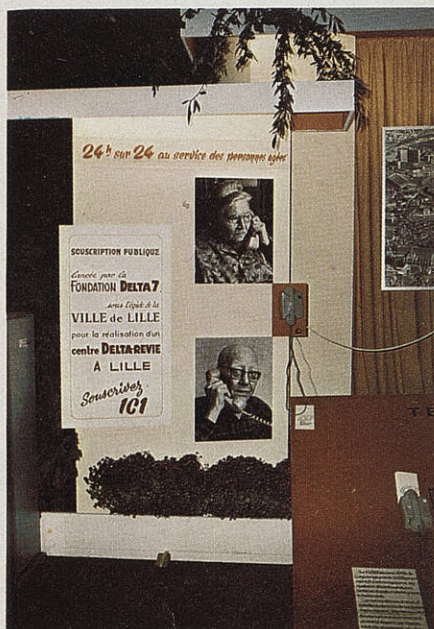
En haut, de gauche à droite : DE MARTIGNY, COSTE,  
DENNEULIN, DESCHODT, PRIETO, GARDON, DUSÉ.

Photo Jacques VERHAEGHE





## Au sommaire



Pour un troisième âge heureux (p. 18-19)



Lille, une ville pour les jeunes (p. 20-21)



Bibliothèque municipale...  
10<sup>e</sup> anniversaire des nouvelles installations  
(p. 22)

